

Mondial 2026

Algérie-Autriche (3-3)

LES VERTS AU RENDEZ-VOUS DES 16^{es}

Au prochain tour, les Verts affronteront la Suisse, vendredi 3 juillet à 4h du matin (heure algérienne), au stade BC Place de Vancouver, au Canada.

PAGE 13



Tomber de rideau sur la campagne électorale
Des thématiques majeures marginalisées

PAGE 2



La diaspora scientifique algérienne
L'État mobilise ses cerveaux à l'étranger

PAGE 5

Investissement en Algérie
Le FMI s'informe des nouvelles réformes

PAGE 6



fso
L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Mondial : Sabri Boukadoum vante les DZ

PAGE 15

Législatives
2026

Tomber de rideau sur la campagne électorale Des thématiques majeures marginalisées

Au terme de cette campagne, un constat s'impose : si les enjeux économiques ont occupé une place centrale, plusieurs défis sociaux et sociétaux majeurs ont été relégués à l'arrière-plan. Une situation qui interroge sur la profondeur programmatique des débats politiques à l'approche du scrutin.

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet 2026 s'est achevée hier à minuit. Cette dernière journée était perçue comme l'ultime occasion pour les partis politiques de rappeler leurs engagements et d'inciter les citoyens à accomplir leur devoir électoral. Durant les vingt jours de campagne, les thèmes dominants ont porté sur le développement local, l'amélioration du cadre de vie, la création d'emplois, le soutien à l'investissement, la diversification économique, ainsi que le renforcement des mécanismes de contrôle et de gouvernance. Le pragmatisme politique actuel a poussé les partis à se focaliser sur des thèmes consensuels, laissant de côté des secteurs pourtant cruciaux.

ÉDUCATION : DES DÉBATS LIMITÉS À L'ASPECT INFRASTRUCTUREL

Le secteur de l'éducation a également souffert d'un manque criant de débat de fond durant cette campagne électorale. Il n'a été abordé que de manière superficielle, voire sous un angle purement logistique, à travers des promesses de construction de nouvelles infrastructures éducatives ou de renforcement des transports et des cantines scolaires dans les zones reculées du pays. L'actualité, marquée notamment par la publication des résultats du baccalauréat, aurait pourtant constitué une occasion pour les partis d'engager une réflexion approfondie sur la refonte des programmes scolaires, l'introduction des technologies de l'information dans l'enseignement ou encore la révision du statut de l'enseignant. Les for-



mations politiques se sont, toutefois, contentées de féliciter les lauréats et leurs familles, sans formuler de véritables propositions législatives ou de politiques publiques structurantes.

CULTURE : DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Plusieurs formations politiques préconisent de faire de la culture un levier de croissance économique. Des partis, à l'instar du Front des forces socialistes et du Parti des travailleurs, intègrent la promotion de la diversité culturelle et linguistique ainsi que la liberté d'expression artistique parmi les piliers essentiels du renouveau démocratique.

Le Rassemblement national démocratique insiste, pour sa part, sur la nécessité de préserver les constantes de l'identité nationale (Islam, arabité et amazighité) et

d'intégrer le patrimoine local dans les politiques de développement des territoires. Au-delà de ces grandes orientations, les partis ont laissé les acteurs du secteur sur leur faim, alors même que les défis sont considérables. La préservation du patrimoine, le soutien aux industries culturelles et l'amélioration du statut des artistes figurent parmi les nombreux dossiers sur lesquels les formations politiques étaient attendues.

TRAFIC DE DROGUE : UNE MENACE SOUS-TRAITÉE

Le trafic de drogue et la toxicomanie ont été très peu abordés par les partis politiques. Pourtant, ce phénomène constitue une réalité préoccupante, comme en témoignent les saisies record enregistrées ces dernières années. Historiquement zone de transit, l'Algérie est pro-

gressivement devenue un véritable marché de consommation. Les partis, tels que le PT, le RND ou le FFS, ont certes évoqué cette problématique, mais se sont limités à des constats, sans avancer de propositions concrètes pour endiguer ce fléau. Le PT a qualifié le trafic de drogue de menace stratégique visant à déstabiliser le pays, appelant à une vigilance populaire accrue et à un soutien total aux services de sécurité.

Le RND, de son côté, s'est contenté d'appeler à une mobilisation générale afin d'enrayer ce phénomène qui menace directement la cohésion sociale et l'avenir des jeunes générations. Le FFS a adopté une approche similaire, considérant le trafic de drogue comme une menace pour la sécurité nationale.

HARGA : UN SUJET ABSENT DES PROPOSITIONS

L'émigration clandestine (la harga) demeure une préoccupation majeure pour la population, mais elle a été très peu abordée au cours des meetings électoraux. Après vingt jours de campagne, force est de constater que les propositions concrètes et chiffrées pour faire face à ce phénomène sont restées largement absentes des discours des candidats. Les partis se sont accordés à affirmer, à juste titre, que le meilleur moyen de prémunir le pays contre ce phénomène consiste à offrir à la jeunesse des perspectives réelles, notamment en matière d'emploi, de logement et d'amélioration des conditions de vie.

S. Smati

SCRUTIN DU 2 JUILLET

Les grands absents des débats électoraux

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet a officiellement pris fin hier, ouvrant la période de silence électoral précédant le scrutin. Durant trois semaines, les principales formations politiques ont sillonné les différentes wilayas à travers des meetings populaires et des rencontres de proximité, afin de présenter leurs programmes et tenter de convaincre les électeurs.

Si les programmes du Front de libération nationale (FLN), du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et du Mouvement El-Bina ont mis en avant plusieurs priorités communes, certains sujets sont toutefois restés peu, voire pas du tout, abordés au cours de cette campagne.

DES PRIORITÉS LARGEMENT PARTAGÉES

Les trois formations ont largement convergé autour de thématiques jugées structurantes pour l'avenir du pays. La gouvernance, la réforme politique, le renforcement du rôle du Parlement ainsi que la préservation de l'identité et de l'unité nationales ont constitué les principaux axes de leurs discours.

Sur le plan socio-économique, la protection du pouvoir d'achat, la préservation des acquis sociaux, le soutien à la jeunesse, l'encouragement de l'investissement, la diversification de l'économie et la création d'emplois figurent également parmi les priorités défendues. Tous ont insisté sur la nécessité de préserver la stabilité institutionnelle et de poursuivre les réformes engagées.



Le FLN a notamment axé son programme sur la continuité des réformes institutionnelles, la justice sociale et le soutien au développement économique. Le MSP a, de son côté, mis l'accent sur la réforme politique, le renforcement du contrôle parlementaire et la modernisation de l'administration, tout en plaidant pour une économie plus productive. Le Mouvement El-Bina a défendu une vision fondée sur la consolidation du front intérieur, la stabilité, le développement industriel et la promotion des compétences nationales.

DES THÉMATIQUES EN RETRAIT

Au-delà de ces priorités, plusieurs questions importantes sont restées en marge des débats électoraux.

La culture, par exemple, n'a occupé qu'une place marginale dans les interventions des candidats. Les politiques de soutien à la création artistique, à la préservation et à la valorisation du patrimoine cul-

turel, au développement des infrastructures culturelles ou encore à l'économie de la culture n'ont fait l'objet que de propositions limitées. La question de l'habitat est également restée relativement discrète, malgré son importance pour de nombreuses familles.

Les programmes ont peu abordé les perspectives relatives à l'accès au logement, aux nouvelles formules d'aide ou aux mécanismes susceptibles de répondre à la demande croissante dans plusieurs régions du pays.

Les dispositifs d'accompagnement des jeunes, au-delà des engagements généraux en faveur de l'emploi, ont, eux aussi, été peu détaillés. Les mesures relatives au soutien à l'entrepreneuriat, au financement des projets, à l'accompagnement des porteurs d'idées ou à l'insertion des jeunes diplômés n'ont pas occupé une place centrale dans les discours de campagne. Autre sujet relativement absent : la transformation numérique. Alors que la numérisation constitue l'un des principaux chantiers de modernisation de l'administration et des services publics, cette thématique a été rarement développée dans les programmes et interventions des formations politiques.

La lutte contre certains fléaux sociaux, notamment la consommation de stupéfiants, n'a été abordée que de manière ponctuelle. Si le Mouvement El-Bina a évoqué la nécessité de protéger les jeunes contre la toxicomanie, cette problématique n'a pas constitué un axe majeur des programmes.

DES PROGRAMMES SOUVENT PEU DÉTAILLÉS

Au-delà des orientations générales, un autre constat s'impose : les formations politiques ont présenté des lignes directrices sans, dans la plupart des cas, détailler les mécanismes concrets de mise en œuvre.

Les engagements relatifs au pouvoir d'achat, à l'emploi, aux réformes économiques ou au renforcement des institutions ont été largement exposés lors des meetings et rencontres de proximité. En revanche, les instruments législatifs envisagés, les étapes de réalisation, les calendriers d'application ainsi que les modalités de financement ont rarement été précisés. Or, dans une campagne législative, les électeurs sont également en droit d'attendre des explications sur la manière dont les futurs députés entendent traduire leurs engagements en initiatives parlementaires, propositions de loi ou actions de contrôle de l'Exécutif. Cette dimension, essentielle à l'appréciation de la crédibilité et de la faisabilité des programmes, est ainsi restée relativement en retrait tout au long de la campagne.

I. Khermane

**Législatives
2026**

Transparence financière L'enjeu invisible du scrutin

Les dérives électorales trouvent souvent leur origine dans des financements opaques et des fonds difficilement traçables.

À quelques heures de la clôture de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, une question demeure au cœur des préoccupations liées à l'intégrité du scrutin : celle du financement des activités électorales. Si les candidats ont sillonné les différentes wilayas pour convaincre les électeurs, la transparence des ressources mobilisées pour financer cette campagne constitue un enjeu tout aussi déterminant que le déroulement du vote lui-même. La législation électorale prévoit pourtant un dispositif précis destiné à encadrer les dépenses et à prévenir toute influence de l'argent illicite sur le processus démocratique. Intervenant sur les ondes de la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, le professeur de droit public à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, Cherif Kais, a rappelé, hier, que le financement de la campagne électorale représente «une opération clé dans le déroulement du scrutin». Selon lui, la majorité des dérives observées dans les processus électoraux à travers le monde trouvent leur origine dans l'absence de contrôle efficace des flux financiers et la circulation de fonds dont la provenance demeure difficilement vérifiable. L'universitaire a souligné que la loi électorale détermine clairement les sources de financement autorisées et prévoit plusieurs mécanismes destinés à garantir la transparence des dépenses. Il a notamment rappelé que l'État accorde une aide financière de 300 000 DA aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans, une mesure visant à encourager leur participation à la vie politique tout en réduisant les inégalités de moyens entre les listes en compétition.



LES DONS PRIVÉS, PRINCIPAL POINT DE VIGILANCE

Mais au-delà de cette contribution publique, c'est la question des dons privés qui suscite le plus d'interrogations. Pour Cherif Kais, les difficultés apparaissent lorsque certaines contributions échappent aux circuits officiels. Bien que la législation impose la traçabilité des opérations financières, notamment lorsque les dons dépassent le seuil de 1 000 DA, les pratiques observées sur le terrain montrent que des paiements continuent d'être effectués directement pour financer certaines dépenses de campagne, comme la location de salles, les moyens de transport ou encore diverses prestations logistiques. Une telle situation complique considéra-

blement le travail de contrôle. En l'absence de mouvements bancaires, il devient difficile d'identifier l'origine des fonds, d'en établir le montant exact ou encore de connaître l'identité des donateurs. Cette opacité constitue l'une des principales failles susceptibles d'alimenter les soupçons de recours à l'argent sale ou à des financements non conformes aux dispositions légales. Pour prévenir ces risques, la loi oblige chaque liste électorale à désigner un trésorier chargé de la gestion financière de la campagne. Celui-ci doit ouvrir un compte bancaire unique sur lequel transitent l'ensemble des recettes et des dépenses. Toutes les factures, tous les paiements et toutes les opérations financières doivent être enregistrés afin de

permettre un contrôle a posteriori par les autorités compétentes.

Le professeur rappelle que ce dispositif ne constitue pas une simple formalité administrative. Il représente l'un des principaux instruments permettant de préserver l'égalité entre les candidats et d'éviter que des moyens financiers disproportionnés n'influencent le choix des électeurs. La transparence financière apparaît ainsi comme une condition essentielle de la crédibilité du scrutin et de la confiance des citoyens dans le processus électoral.

DES SANCTIONS PÉNALES EN CAS D'IRRÉGULARITÉS

En cas d'infraction ou de dépassement manifeste des règles fixées par la loi, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) dispose de prérogatives importantes. Si elle constate des irrégularités caractérisées, elle peut saisir le parquet afin qu'une enquête soit ouverte. Les faits peuvent alors relever du domaine pénal et donner lieu à des poursuites judiciaires contre les personnes concernées. À la veille du silence électoral, ces rappels interviennent dans un contexte où la crédibilité des élections dépend autant du respect des règles de campagne que de la transparence des moyens mobilisés pour les financer. Au-delà du verdict des urnes, c'est également la capacité des institutions à garantir un contrôle effectif des ressources financières qui contribuera à renforcer la confiance dans le processus démocratique et à assurer l'égalité des chances entre l'ensemble des candidats.

A. M.

TAUX DE PARTICIPATION LE VÉRITABLE TEST

La campagne électorale des législatives du 2 juillet s'est achevée hier soir après trois semaines de mobilisation des partis politiques et des listes indépendantes. Elle a été marquée par des actions de proximité et une forte présence numérique. La communauté nationale établie à l'étranger s'est rendue aux urnes avant le scrutin prévu en Algérie.

Pour le professeur en sciences de l'information et de la communication, Hakim Bougherara, la campagne s'est déroulée dans le respect des dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Lors d'un passage sur les ondes de la Radio Chaîne I de la Radio algérienne, il a estimé que le processus s'est caractérisé par un climat serein, sans incidents majeurs, hormis quelques infractions mineures relevées par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), principalement liées à l'affichage irrégulier des affiches électorales.

Selon lui, cette campagne s'est tenue dans un contexte particulier, marqué par la concomitance avec les examens officiels de fin d'année scolaire et le lancement de la Coupe du monde de football 2026. Ce calendrier chargé a pu influencer la fré-



quentation des rassemblements électoraux et expliquer des niveaux d'intérêt variables selon les régions.

L'universitaire souligne également une évolution des méthodes de communication. Les candidats ont privilégié les actions de proximité, multipliant les rencontres dans les quartiers, les marchés, les lieux de travail et les espaces publics afin d'établir un contact direct avec les citoyens. Les réseaux sociaux ont également occupé une place importante, notamment avec le recours aux outils de l'intelligence artificielle, qui ont contribué à donner une visibilité particulière à certains

candidats et suscité de nombreux commentaires.

Sur le fond, Hakim Bougherara estime que les formations politiques ont adopté un discours oscillant entre réalisme et promesses ambitieuses, sans que la confrontation directe ne domine la campagne. Pour lui, le véritable test sera le taux de participation enregistré le 2 juillet, seul indicateur permettant d'évaluer l'efficacité de la mobilisation engagée durant ces trois semaines.

Parallèlement, la communauté algérienne établie à l'étranger a déjà entamé son opération de vote dans les consulats et représentations diplomatiques. Plus

de 854 000 électeurs sont appelés à élire 12 députés représentant la diaspora au sein de l'Assemblée populaire nationale. Cette organisation anticipée tient compte de la dispersion géographique des électeurs et des différences de fuseaux horaires.

Pour le spécialiste, cette participation dépasse le simple exercice du droit de vote. Elle renforce les liens entre les Algériens de l'étranger et les institutions nationales tout en leur permettant de contribuer à la vie politique du pays. Les futurs députés auront notamment pour mission de porter les préoccupations de la diaspora, qu'il s'agisse des services consulaires, de l'investissement, de la protection des droits ou du renforcement des échanges économiques et culturels avec l'Algérie. Qualifiant la diaspora de véritable «force», Hakim Bougherara rappelle qu'elle représente un important réservoir de compétences scientifiques, économiques et culturelles, capable de contribuer davantage au développement national. Alors que la campagne s'achève, tous les regards sont désormais tournés vers les urnes, qui livreront le verdict de cette séquence électorale.

SCRUTIN À L'ÉTRANGER

L'Anie mobilisée

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a affirmé que le vote de la communauté nationale établie à l'étranger, entamé samedi, se déroule dans de bonnes conditions, sous un suivi permanent de l'Autorité afin d'en garantir la transparence. Intervenant lors d'une émission de Radio Algérie Internationale, il a rappelé l'importance accordée par l'État à la diaspora algérienne, dont la représentation parlementaire est passée de 8 à 12 sièges. Il a précisé que le scrutin est organisé à travers 8 circonscriptions, avec un dispositif composé de 122 représentations diplomatiques et consulaires supervisant 433 bureaux de vote répartis sur les 5 continents. L'Anie assure, a-t-il ajouté, un suivi en temps réel pour garantir aux membres de la communauté nationale l'exercice de leur droit de vote dans des conditions optimales.

Tindouf déploie ses bureaux de vote itinérants

La délégation de wilaya de l'Anie de Tindouf a lancé 11 bureaux de vote itinérants destinés aux zones reculées et aux populations nomades des communes de Tindouf et d'Oum El Assel, en prévision des législatives du 2 juillet.

Les caravanes desserviront plusieurs localités éloignées, certaines situées à plus de 800 km. L'Anie affirme avoir mobilisé les moyens humains et logistiques nécessaires afin de garantir le bon déroulement du scrutin dans ces régions.

GROUPES D'AMITIÉ PARLEMENTAIRES

Un levier de la diplomatie parallèle

Le rôle stratégique de ces groupes dans le rapprochement des institutions législatives, la promotion du dialogue et le soutien aux dynamiques de développement et de stabilité a été mis en exergue.

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a supervisé, hier, au siège de l'institution, la cérémonie officielle d'installation des groupes d'amitié et de fraternité parlementaires entre le Conseil de la nation et plusieurs parlements de pays arabes et africains frères et amis.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de renforcer la diplomatie parlementaire algérienne et de consolider les relations de coopération et de concertation avec les assemblées législatives de l'espace arabe et africain, précise un communiqué du Conseil de la nation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre chargée des relations avec le Parlement, Mme Nejiba Djilali, du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Abed Hallouz, ainsi que du directeur général de l'Institut national d'études stratégiques globales, Abdelaziz Medjhed.

Plusieurs représentants diplomatiques y ont également pris part, notamment les ambassadeurs du Sultanat d'Oman, du Royaume hachémite de Jordanie, de la République du Congo et de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, ainsi que les chargés d'affaires de Bahreïn, d'Égypte et de Côte d'Ivoire.



Des responsables du ministère des Affaires étrangères, des membres du Conseil de la nation et des représentants des médias étaient également présents.

Les groupes d'amitié et de fraternité parlementaires installés concernent notamment le Conseil d'État du Sultanat d'Oman, le Sénat de Jordanie, le Conseil de la choura de Bahreïn, le Sénat d'Égypte, le Sénat du Congo, le Conseil fédéral d'Éthiopie, ainsi que le Sénat de Côte d'Ivoire.

UNE VISION FONDÉE SUR LES DIMENSIONS ARABO-AFRICAINES

Dans son allocution, Azouz Nasri a souligné que l'Algérie

considère les dimensions arabe et africaine comme deux piliers complémentaires de son identité nationale et de son positionnement stratégique. Il a rappelé que l'arabité constitue une profondeur civilisationnelle, culturelle et linguistique, tandis que l'appartenance africaine représente une dimension essentielle de coopération, de solidarité et de développement.

Le président du Conseil de la nation a affirmé que la mise en place de ces groupes d'amitié traduit l'engagement de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à renforcer les liens avec les pays arabes et africains et à

défendre les causes de justice, de développement partagé et de solidarité internationale.

UN LEVIER D'INFLUENCE

Le deuxième homme de l'État a estimé que les espaces arabe et africain constituent les deux faces d'une même vision stratégique, fondée sur la défense des intérêts des peuples et leur droit au développement, à la souveraineté et à la prospérité.

Il a également souligné que les mutations internationales actuelles rendent la coopération arabo-africaine indispensable, notamment pour renforcer la sécurité et la stabilité, promouvoir le développement durable, encourager l'intégration économique et commerciale et harmoniser les positions dans les instances internationales.

Le président du Conseil de la nation a mis en avant le rôle central de la diplomatie parlementaire, qu'il a qualifiée de complément essentiel de la diplomatie exécutive. Selon lui, elle permet de rapprocher les points de vue, de favoriser l'échange d'expertises et de soutenir les causes justes des peuples.

Il a également indiqué que les groupes d'amitié et de fraternité parlementaires constituent un outil efficace pour transformer la volonté politique en partenariats concrets entre institutions législa-

tives.

FAIRE FACE AUX DÉFIS INTERNATIONAUX

Face aux défis mondiaux actuels, notamment ceux touchant l'identité arabe et africaine, Azouz Nasri a appelé à intensifier la concertation entre les parlements concernés et à renforcer la coopération au sein des organisations parlementaires régionales et continentales, telles que le Parlement arabe, l'Union interparlementaire arabe, le Parlement africain et l'Union interparlementaire africaine. À cette occasion, le président du Conseil de la nation a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, exprimant son soutien au peuple palestinien et à son droit à l'établissement d'un État indépendant avec Al-Qods comme capitale, conformément aux résolutions internationales, tout en appelant à la fin de l'occupation et au retrait des territoires arabes occupés. En conclusion, Azouz Nasri a appelé à faire de ces groupes d'amitié et de fraternité parlementaires des espaces permanents de dialogue, de coordination et de coopération, afin de renforcer les liens entre les peuples, promouvoir la paix et la solidarité, et soutenir des partenariats durables au service du développement et de la stabilité.

Synthèse Smail Rouha

MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie porte la cause des victimes à l'ONU

L'Algérie a organisé, dans le cadre de la 62e session du Conseil des droits de l'homme, qui se tient actuellement à Genève, un événement parallèle sur «le rôle du Conseil des droits de l'homme dans le renforcement du soutien aux victimes des mines antipersonnel».

Cet événement a été organisé conjointement par l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Mozambique, le Vanuatu, l'Azerbaïdjan, le Pérou, le Liban et la Croatie, avec la participation de plusieurs organisations internationales actives dans la lutte contre les mines et l'assistance aux victimes, notamment le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) et l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ainsi que des organisations non gouvernementales telles que la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) et Global Rights Compliance.

La tenue de cet événement coïncide avec

la présentation par le HCDH d'un rapport sur les effets des mines antipersonnel sur la pleine jouissance des droits de l'homme, conformément à la résolution 58/22 du Conseil des droits de l'homme, présentée à l'initiative de l'Algérie et adoptée à l'unanimité lors de sa 58e session.

UNE VOIX ENGAGÉE DANS LES FORA INTERNATIONAUX

L'événement a été ouvert par le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Idriss Latrèche, qui a mis en avant le rôle pionnier de l'Algérie, pays ayant souffert de millions de mines héritées de la période coloniale, ainsi que les efforts qu'elle déploie en faveur de l'accompagnement des victimes et de leurs familles.

Il a rappelé la conviction de l'Algérie selon laquelle le processus de déminage ne se limite pas à l'élimination de la dernière mine, mais s'étend à la garantie d'un soutien global et durable aux victimes et à leur pleine réinsertion dans la société.

Il a également passé en revue les efforts continus déployés par l'Algérie dans les différents fora internationaux pour sensibili-



ser aux risques humanitaires liés aux mines antipersonnel et appelé au renforcement de la solidarité internationale en faveur des victimes.

LES VICTIMES AU CŒUR DU DÉBAT INTERNATIONAL

L'événement a été l'occasion d'échanger

les points de vue sur les moyens de renforcer l'intégration des droits des victimes des mines dans l'action du Conseil des droits de l'homme.

Les intervenants ont souligné, à cet effet, la nécessité de placer les victimes au centre des préoccupations de la communauté internationale et au cœur des programmes anti-mines nationaux et internationaux, estimant que les conséquences des mines antipersonnel ne se limitent pas aux préjudices corporels, mais s'étendent à un large éventail de droits fondamentaux de l'homme, notamment le droit à la vie, à l'éducation, à l'alimentation et à la liberté de circulation, ainsi que leur impact négatif sur le développement durable des communautés affectées.

Cet événement constitue un nouveau jalon dans les efforts soutenus menés par l'Algérie pour renforcer la sensibilisation de la communauté internationale aux dimensions humanitaires des mines antipersonnel, mobiliser le soutien en faveur des victimes et promouvoir une approche globale plaçant l'être humain et sa dignité au cœur de l'action anti-mines internationale.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE ALGÉRIENNE

L'État mobilise ses cerveaux à l'étranger

Placée sous la haute autorité du président de la République, cette nouvelle instance entend faire de la diaspora scientifique un acteur majeur du développement économique, technologique et de l'innovation.



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que la création du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger traduit l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à associer les compétences algériennes établies à l'étranger au processus de développement national.

S'exprimant à l'occasion de la réunion fondatrice du Conseil, organisée au pôle universitaire de Sidi Abdallah, en présence du Pr Elias Zerhouni et de nombreuses personnalités scientifiques algériennes exerçant à l'international, le ministre a souligné que cette initiative vise à mettre en valeur l'expertise scientifique et technologique de la diaspora et à renforcer sa contribution à

l'édification de l'Algérie nouvelle.

Selon Kamel Baddari, cette nouvelle structure constitue un cadre juridique et organisationnel permettant aux chercheurs et experts algériens établis à l'étranger de participer concrètement aux grands chantiers nationaux. Leur contribution portera notamment sur le Conseil stratégique, l'expertise scientifique, le transfert des connaissances et des technologies, ainsi que l'accompagnement de projets à forte valeur ajoutée.

UNE RICHESSE HUMAINE STRATÉGIQUE

Le ministre a insisté sur le fait que l'Algérie ne dispose pas uniquement de ressources naturelles, mais également d'un capital humain d'une valeur inestimable,

représenté par ses chercheurs et experts installés à travers le monde.

Il a estimé que ces compétences constituent un levier essentiel pour atteindre les objectifs de la nouvelle Algérie et de l'Algérie victorieuse, conformément à la vision du président de la République qui fait du savoir, de la recherche scientifique et de l'innovation les fondements d'un développement durable et d'une économie fondée sur la connaissance.

Dans ce contexte, Kamel Baddari a souligné que le rattachement du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger à la plus haute autorité de l'État revêt une forte portée politique. «Ce choix traduit la reconnaissance de l'État envers l'élite scientifique algérienne et garantit à cette instance l'efficacité, la souplesse et les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions», a-t-il expliqué.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET VEILLE SCIENTIFIQUE

Le Conseil sera chargé de plusieurs missions stratégiques. Il œuvrera notamment au renforcement du transfert de technologies, à la création de passerelles de coopération pérennes entre les scientifiques algériens de l'étranger et les universités ainsi que les centres de recherche nationaux, tout en mettant en place un dispositif de veille scientifique et technologique destiné à accompagner l'Algérie dans son adaptation aux évolutions mondiales.

Le ministre a également qualifié les Algériens établis à l'étranger de «capital stratégique comparable aux richesses naturelles du pays», estimant qu'ils représentent un réservoir exceptionnel de compétences, d'expériences et de savoir-faire pouvant être transformés en véritable

valeur ajoutée au service du développement national.

En conclusion, Kamel Baddari a appelé les membres de la communauté scientifique nationale à enrichir le projet du Conseil par leurs propositions et leurs contributions. Il les a invités à débattre de ses objectifs, de ses mécanismes de fonctionnement et de son articulation avec les autres institutions nationales, soulignant que la réussite de cette initiative dépendra avant tout de la mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger.

UN MOMENT HISTORIQUE

De son côté, le professeur Elias Zerhouni, coordinateur général de la réunion fondatrice, a qualifié la création de ce Conseil de «moment historique charnière». Selon lui, cette nouvelle instance offre une opportunité sans précédent de fédérer les compétences scientifiques algériennes réparties à travers le monde et de les rapprocher durablement de leur pays d'origine.

Il a rappelé que l'Algérie compte aujourd'hui plus de 1,7 million d'étudiants répartis dans un vaste réseau d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur. Il a également mis en avant l'émergence d'une nouvelle génération de talents algériens qui s'illustrent déjà sur la scène internationale dans des domaines de pointe tels que les mathématiques, l'intelligence artificielle et l'informatique quantique.

Pour le Pr Zerhouni, le défi consiste, désormais, à créer les conditions d'une coopération durable entre ces compétences et les institutions nationales afin de faire de la science, de l'innovation et du transfert technologique des moteurs de la souveraineté et du développement de l'Algérie. **R. N.**

L'ÉTAT RENFORCE SON DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

La Protection civile au cœur de la stratégie nationale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, hier, une vaste manœuvre de terrain à Chréa (wilaya de Blida), avant de procéder, dans une seconde étape de sa visite, à l'inauguration d'une nouvelle unité principale de la Protection civile à Médéa. Selon le communiqué du ministère, le ministre a dirigé, dans la région d'Oued El Karach, à Chréa, «une vaste manœuvre de terrain simulant la lutte contre les incendies de forêt». L'exercice s'est déroulé en présence de hauts responsables sécuritaires et civils, notamment le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf. Le dispositif présenté a permis de passer en revue le plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour la saison 2026, intégrant «les différentes mesures préventives, organisationnelles et opérationnelles, ainsi que les moyens humains et matériels mobilisés». Au cours de cette visite, le ministre a insisté sur le rôle central de la Protection civile, qu'il a qualifiée de pilier du dispositif national. Il a notamment affirmé que «les services de la



Protection civile jouent un rôle central et efficace dans la lutte et l'extinction des incendies de forêt», saluant également la contribution des autres corps de sécurité et de la société civile. Il a également souligné que

«les résultats obtenus reflètent la synergie entre tous les intervenants», ajoutant que la coordination sur le terrain a permis de réduire les pertes humaines et matérielles malgré des conditions climatiques défavorables. Selon lui, «la rapidité et l'efficacité des interventions ont contribué de manière significative à la protection des vies et des biens». Dans le même esprit, le ministre a transmis un message de reconnaissance du président

de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'ensemble des personnels de la Protection civile, saluant «les résultats remarquables obtenus aux niveaux national et international».

3 000 AGENTS RECRUTÉS EN 2026

Il a également mis en avant le recrutement de 3 000 nouveaux agents en 2026, réaffirmant la volonté des pouvoirs publics de renforcer les capacités opérationnelles de ce corps stratégique. Le ministre a, par ailleurs, inspecté le centre de commandement opérationnel, où il a pris connaissance des outils de gestion des interventions, notamment les systèmes de communication numériques, les

plateformes de gestion des catastrophes, ainsi que les dispositifs de cartographie et d'analyse des incidents. La manœuvre a mobilisé d'importants moyens terrestres et aériens, incluant agents, camions d'extinction, hélicoptères et avions bombardiers d'eau. Le scénario simulé visait à tester la coordination et la réactivité des différents intervenants face à un incendie de grande ampleur. Dans une seconde étape de sa visite, le ministre a inauguré et mis en service la nouvelle unité principale de la Protection civile dans la wilaya de Médéa. À cette occasion, il a livré une série de déclarations mettant en avant les efforts de l'État et le rôle déterminant de ce corps opérationnel. Le ministre a d'abord rappelé que le président de la République l'a «chargé de transmettre ses remerciements et sa gratitude à l'ensemble des membres de la Protection civile», en reconnaissance de leur engagement constant dans la sauvegarde des vies et des biens.

UN MODÈLE DE PROFESSIONNALISME

Il a également affirmé que «le dispositif de la Protection civile est devenu un modèle de profes-

sionnalisme grâce au processus de modernisation et de réforme engagé ces dernières années». Il a souligné que les performances du corps lui ont permis «d'occuper la première place au niveau arabe et africain, et la dixième place à l'échelle mondiale». Abordant la question des incendies de forêt, le ministre a indiqué que «les résultats positifs enregistrés [...] ainsi que la baisse significative du nombre d'incendies et des superficies touchées sont le fruit d'une mobilisation rigoureuse et d'une coordination efficace entre les différents intervenants». Il a également mis en avant la complémentarité des institutions engagées sur le terrain, citant notamment «le déploiement de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et des services des forêts», qui a permis de limiter les pertes et d'éviter de nombreuses catastrophes.

Le ministre a, enfin, salué les efforts de sensibilisation menés par les institutions et la société civile, estimant qu'ils ont renforcé «la conscience des citoyens et leur engagement dans la protection des vies, des biens et du patrimoine forestier».

Synthèse S. M.

INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le FMI s'informe des nouvelles réformes

À l'issue de plusieurs rencontres avec les autorités nationales, l'institution financière internationale a réaffirmé ses projections de croissance pour 2026.

La délégation de haut niveau du Fonds monétaire international (FMI), en visite en Algérie dans le cadre de ses consultations annuelles au titre de l'article IV, poursuit ses rencontres avec les autorités nationales. Reçue hier au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), en présence du secrétaire général de la Banque d'Algérie, elle a fait le point sur les réformes engagées pour améliorer l'attractivité du pays et accélérer la diversification de son économie.

À cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a présenté la feuille de route mise en œuvre pour moderniser le système national de l'investissement. Il a détaillé les principales réformes visant à améliorer le climat des affaires, notamment la simplification des procédures administratives, la réforme du guichet unique de l'investissement, la numérisation des services ainsi que le renforcement de la transparence dans la gestion du foncier économique.

Le responsable a également dressé le bilan de l'investissement en Algérie, mettant en avant la dynamique enregistrée dans plusieurs secteurs et les grands projets structurants en cours de réalisation à travers les différentes wilayas. Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie de l'État visant à diversifier l'économie nationale et à promouvoir un développement territorial équilibré.

DES RÉFORMES PASSÉES AU CRIBLE

Les échanges ont porté sur les réformes économiques en cours, les mécanismes destinés à renforcer l'attractivité du pays ainsi que les garanties juridiques et institutionnelles offertes aux investisseurs. Les membres de la mission du FMI ont notam-



ment interrogé les responsables de l'AAPI sur le cadre réglementaire régissant l'investissement et les dispositifs de protection des capitaux.

Soucieux d'évaluer la solidité et la résilience des économies émergentes, le FMI accorde une attention particulière à la transparence, à la gouvernance et à la réduction des lourdeurs administratives. Pour répondre à ces exigences, l'AAPI a mis en avant plusieurs avancées, parmi lesquelles la dématérialisation complète de ses services, la réforme du foncier économique, désormais fondée sur davantage de transparence, ainsi que la refonte des guichets uniques afin de simplifier le parcours des investisseurs, nationaux comme étrangers. La délégation s'est ensuite rendue au guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, où elle a pu

constater le fonctionnement de cette structure chargée d'accompagner les investisseurs internationaux.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET CLIMAT DES AFFAIRES

Les discussions ont également porté sur la capacité de l'Algérie à accélérer sa diversification économique et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Les responsables de l'AAPI ont présenté les progrès enregistrés dans les secteurs hors hydrocarbures ainsi que les projets destinés à soutenir un développement régional plus équilibré.

Parallèlement, les experts du FMI ont poursuivi leurs consultations avec plusieurs membres du gouvernement, notamment les ministres des Finances, du Commerce extérieur et du Commerce intérieur,

afin d'évaluer l'évolution des finances publiques, du commerce extérieur et des principaux indicateurs macroéconomiques.

La rencontre avec le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a permis de passer en revue les réformes engagées par son département, notamment en matière d'organisation des marchés, de renforcement de la transparence et d'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création et d'exercice des activités commerciales, ainsi que le développement des services destinés aux opérateurs économiques.

Le ministre a également présenté les dispositifs mis en œuvre pour assurer la régulation du marché national, renforcer les mécanismes de suivi des marchés et des stocks stratégiques, moderniser le système de contrôle économique et intensifier la lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales illicites.

DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES CONFIRMÉES

À cette occasion, l'institution financière internationale a confirmé ses prévisions pour l'économie algérienne en 2026, tablant sur une croissance de 3,8% et un produit intérieur brut (PIB) nominal supérieur à 317 milliards de dollars.

Dans ses perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril dernier, le FMI estime également que le PIB de l'Algérie, calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA), atteindra 915 milliards de dollars en 2026 et franchira le seuil des 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2029. Selon ces projections, l'Algérie figurerait parmi les quatre premières économies africaines et occuperait le 39e rang mondial en PPA, contre la 40e place en 2025.

H. A.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Un nouveau pas vers les standards ESG

L'Algérie poursuit ses réformes en matière de transparence financière en renforçant l'intégration des normes internationales de durabilité dans les obligations de publication des sociétés cotées en Bourse.

Dans ce cadre, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youssef Bouzenada, a reçu, mercredi 24 juin au siège de la Commission, une délégation de la Fondation IFRS (International Financial Reporting Standards Foundation), en présence de plusieurs cadres de l'institution. Dans un communiqué publié hier, la Cosob précise que cette rencontre, organisée à la demande des représentants de la Fondation IFRS, s'est tenue en

marge de leur participation au forum IFAC Connect Africa, organisé par la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC) en coordination avec le conseil national de l'Ordre des experts-comptables d'Algérie. Les échanges ont permis de présenter les principales réformes engagées par la Cosob pour renforcer la transparence et la qualité de l'information financière. L'accent a notamment été mis sur l'adoption d'un cadre réglementaire relatif à la publication des informations de durabilité, à travers le règlement n°25-04 du 22 octobre 2025, qui impose aux sociétés cotées en Bourse l'établissement d'un rapport annuel intégrant les informations relatives aux critères environnementaux, sociaux et de gou-



vernance (ESG).

Les représentants de la Fondation IFRS ont salué cette initiative, estimant que l'Algérie figure parmi les premiers pays africains à s'être dotés d'un cadre régle-

mentaire dédié à la divulgation des informations de durabilité. Les discussions ont également porté sur la feuille de route de mise en œuvre de ce dispositif, les modalités de son application ainsi

que sur l'échange de bonnes pratiques internationales, dans l'objectif de contribuer au développement et à la modernisation du marché financier algérien.

La Fondation IFRS est une organisation internationale à but non lucratif chargée d'élaborer et de promouvoir les normes internationales d'information financière ainsi que les normes de divulgation en matière de durabilité. Elle supervise le Conseil des normes comptables internationales (IASB), responsable de l'élaboration des normes IFRS, ainsi que le Conseil international des normes de durabilité (ISSB), chargé de l'élaboration des normes relatives à la publication des informations de durabilité.

R. N.

BDL

Des résultats en nette progression

La Banque de développement local a clôturé l'exercice 2025 sur une performance globale en amélioration, affichant un total bilan de 2.182 milliards de dinars, en hausse de 19% sur un an. Les engagements globaux ont atteint 2.277 milliards de dinars, dont 1.382 milliards de dinars de

crédits directs bruts (+15 %), tandis que les ressources collectées se sont établies à 1.761 milliards de dinars (+21 %). Les crédits d'investissement ont atteint 916 milliards de dinars et les crédits d'exploitation 368 milliards de dinars, portant le total des financements aux entreprises à 1.284 mil-

liards de dinars. Sur le plan de l'inclusion financière, la banque a ouvert près de 79.918 nouveaux comptes en 2025, générant 34,2 milliards de dinars de dépôts, tandis que la finance islamique a atteint 10,46 milliards de dinars. Présentant ces résultats, les responsables ont souligné l'impact

de l'ouverture du capital et de l'introduction en Bourse, qualifiées d'étape historique pour la banque, dont les actifs dépassent désormais 2.000 milliards de dinars.

Les comptes sociaux de l'exercice 2025 ont été approuvés lors de l'Assemblée générale ordinaire.

SECTEUR MINIER

Alger et Pékin misent sur l'investissement

L'Algérie et la Chine consolident leur coopération dans le secteur des mines, avec l'ambition d'en faire un levier majeur d'investissement, de transfert de compétences et de développement industriel. Les deux pays ont convenu d'élargir leur partenariat aux domaines de la géologie, de la formation spécialisée et de la valorisation des ressources minières, dans une logique de création de valeur ajoutée locale.

Cette orientation a été au cœur des discussions tenues à Alger entre le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, et le vice-directeur exécutif du Bureau de la Commission centrale des affaires financières et économiques de la République populaire de Chine, Han Wenxiu, en visite de travail en Algérie. La rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique global entre Alger et Pékin, notamment dans les secteurs à fort potentiel économique.

En présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bekir, ainsi que de responsables des deux parties, les échanges ont mis en avant la volonté commune de dynamiser la coopération bilatérale et de l'orienter davantage vers des projets industriels structurants. L'objectif affiché est de dépasser les simples cadres d'échange pour engager des investissements concrets dans la chaîne de valeur minière.

UNE POLITIQUE AXÉE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Dans ce cadre, la partie algérienne a présenté les grandes lignes de la nouvelle politique nationale des mines. Celle-ci repose sur une stratégie de modernisation du secteur, visant à renforcer sa contribution à la diversification de l'économie natio-



nale et à l'industrialisation du pays. Les autorités entendent ainsi améliorer l'exploitation des ressources minières, encourager leur transformation locale et réduire la dépendance aux exportations de matières premières non transformées.

Les discussions ont également porté sur le renforcement de la coopération technique entre le Service géologique de l'Algé-

rie et son homologue chinois, notamment dans les domaines de la prospection, de la cartographie et des technologies minières avancées. Les deux parties ont insisté sur l'importance du transfert de savoir-faire et de l'innovation technologique pour accompagner la modernisation du secteur.

Un autre axe majeur de coopération concerne la formation des ressources

humaines. Des programmes spécialisés devraient être mis en place au profit des jeunes ingénieurs algériens, en partenariat avec des institutions académiques et des entreprises chinoises. L'objectif est de renforcer les compétences locales et de soutenir l'émergence d'une expertise nationale dans les métiers des mines et des industries extractives.

PÉKIN PRÊT À RENFORCER SES INVESTISSEMENTS

De son côté, Han Wenxiu a réaffirmé l'intérêt de la Chine pour le développement de ses investissements en Algérie, notamment dans les projets miniers et industriels à forte valeur ajoutée. Il a souligné la disponibilité des entreprises chinoises à s'impliquer davantage dans l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, dans une logique de partenariat mutuellement bénéfique.

La rencontre a également été marquée par la remise d'une invitation officielle adressée au ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, pour participer aux principales manifestations internationales du secteur minier prévues prochainement en Chine. Une initiative qui illustre la volonté des deux pays de renforcer leur dialogue stratégique et leur coopération dans les instances économiques et industrielles internationales.

PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Impératif du respect des délais

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le Dr Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de la Commission de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers stratégiques relevant de son département. Les tra-

vaux ont porté notamment sur le Numéro d'identification national (NIN), le recouvrement des paiements via les terminaux de paiement électronique (TPE), l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que sur le suivi de l'exécution des décisions et des

instructions données par le ministre lors de ses visites de travail dans les différentes wilayas. Tenue au siège du ministère, la réunion a rassemblé plusieurs cadres centraux du secteur ainsi que les responsables des organismes et établissements concer-

nés. Elle a permis de faire le point sur l'état d'avancement des projets et des programmes en cours, d'évaluer leur niveau de réalisation et d'examiner les mesures à même d'assurer leur concrétisation dans les délais fixés. À cette occasion, le Dr Mourad Adjal a

donné une série d'orientations et d'instructions visant à accélérer la mise en œuvre des projets en cours, tout en insistant sur la nécessité d'assurer un suivi régulier et rigoureux des différents programmes et opérations inscrits au plan d'action du secteur.

INDUSTRIE

Lancement du « Prix Innov 2026 »

Le ministère de l'Industrie a lancé, samedi, le concours national d'innovation "Prix Innov 2026", destiné aux entreprises économiques, aux start-up et aux porteurs de projets innovants.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de promotion de l'innovation et de valorisation des initiatives créatives, a indiqué le ministre dans un communiqué, précisant

que ce concours constitue un espace d'expression et de mise en valeur des projets innovants, tout en contribuant au développement du tissu industriel national.

Le concours s'adresse aux petites et moyennes entreprises innovantes ayant plus de trois années d'activité dans des secteurs contribuant au développement économique durable. Il inclut égale-

ment une catégorie dédiée aux PME actives dans le domaine de l'économie verte.

Les lauréats de cette catégorie se partageront les récompenses suivantes : 2.000.000 DA pour le premier prix, 1.600.000 DA pour le deuxième et 1.200.000 DA pour le troisième. Une autre catégorie est réservée aux jeunes PME innovantes, exerçant depuis moins de

trois ans dans des secteurs liés au développement économique durable. Les prix sont fixés à 1.000.000 DA pour le premier lauréat, 800.000 DA pour le deuxième et 600.000 DA pour le troisième.

Les candidatures doivent être déposées exclusivement via la plateforme numérique dédiée au concours, ouverte du 28 juin au 10 août 2026.

PROMOTION DE L'EMPLOI

Accord algéro-russe

L'Inspection générale du travail et le Service fédéral du travail et de l'emploi de la Fédération de Russie ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération dans l'inspection du travail, la promotion de l'emploi et la formation, notamment à travers l'échange de bonnes pratiques.

Les deux parties ont présenté leurs systèmes respectifs et convenu d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de cet accord.

La partie russe a également annoncé l'octroi de bourses et la prise en charge de formations destinées aux inspecteurs du travail, en présentiel et à distance, selon les priorités définies par l'Inspection générale du travail.

PÉTROLE

Le Brent sous tension géopolitique,

Les prix du pétrole évoluent dans un contexte de forte volatilité, marqué par des tensions géopolitiques persistantes mais une tendance globale à la baisse.

Le Brent s'établit autour de 73,6 dollars, en net recul par rapport à son pic annuel de 119,4 dollars, tandis que le WTI est repassé sous le seuil des 70 dollars, fragilisé par des perspectives d'offre abondante.

Les marchés restent attentifs à l'escalade entre les États-Unis et l'Iran, avec de nouveaux échanges de frappe faisant craindre une pertur-

bation des flux pétroliers, notamment via le détroit d'Hormuz, corridor stratégique pour le transport mondial de brut.

Parallèlement, l'intensification des attaques ukrainiennes contre les infrastructures pétrolières russes alimente également l'incertitude sur l'offre mondiale.

Malgré ces risques, la pression baissière domine à court terme, soutenue par des stocks élevés et des inquiétudes sur la demande, même si la situation géopolitique peut rapidement inverser la tendance.



PLAINTÉ DE LA FAMILLE BEN BELLA CONTRE SAAD BOUAKBA

Les délibérations reportées au 7 juillet

La présidente de la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a décidé de reporter les délibérations dans l'affaire opposant la famille de l'ancien président Ahmed Ben Bella au journaliste et chroniqueur Saad Bouakba, au 7 juillet prochain. Lors des réquisitions, le procureur général près la cour d'appel d'Alger a requis une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre du mis en cause. De son côté, l'avocat de la partie civile a vivement dénoncé les déclarations du prévenu, estimant qu'elles ont causé un important préjudice moral à la famille du défunt président, en raison de la diffusion d'informations jugées erronées. À la barre, Saad Bouakba a affirmé : « Je n'ai fait que mon devoir d'informer ». En première instance, le journaliste avait été condamné à trois ans de prison avec sursis. Dans le même dossier, le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs avait ordonné la fermeture de la chaîne « Roya News » ainsi que la confiscation du matériel appartenant au mis en cause. Le directeur de la chaîne avait, quant à lui, été condamné à une année de prison ferme. Le ministre public avait requis cinq ans de prison ferme contre le journaliste et deux ans contre le directeur de la chaîne. La défense a, pour sa part, plaidé la relaxe, mettant en avant le parcours du journaliste, présenté comme une figure historique de la presse nationale, notamment durant la décennie noire, et estimant que ses propos relevaient d'une interprétation journalistique et non d'une intention de diffamation. Selon un communiqué du parquet de Bir Mourad Raïs, publié le 27 décembre, Saad Bouakba avait été placé en détention provisoire pour « diffamation ». La plainte avait été déposée par Mme Mahdia Ben Bella, fille de l'ancien président Ahmed Ben Bella. La plaignante reproche au journaliste des propos tenus lors d'une émission diffusée sur une chaîne électronique, dans laquelle il aurait évoqué des faits liés à la gestion de fonds durant la période de la guerre de libération nationale, propos jugés attentatoires à la mémoire du défunt président et à des symboles de la Révolution. Le parquet avait alors ouvert une enquête pour atteinte aux symboles de l'État et de la Révolution, sur la base de cette plainte. Le journaliste et le responsable de la chaîne avaient été entendus par le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs. Saad Bouakba avait été placé sous mandat de dépôt, tandis que le gérant de la chaîne avait été remis en liberté. R.H.

ABUS DE CONFIANCE

Le procès de Lotfi Nezzar renvoyé

La 7e chambre pénale de la cour d'Alger a décidé, mercredi dernier, de renvoyer le procès en appel de Lotfi Nezzar, fils de l'ancien ministre de la Défense nationale, Khaled Nezzar. Le mis en cause avait été poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment blanchiment d'argent, transfert illicite de fonds, ainsi que faux et usage de faux en vue d'obtenir des avantages indus. Il a toutefois été acquitté de l'ensemble des charges retenues contre lui. Lors de l'audience, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed avait requis l'application stricte de la loi dans cette affaire. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en juillet 2020, par défaut, Lotfi Nezzar et son épouse à six ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 millions de dinars, avec émission d'un mandat d'arrêt international. L'intéressé s'est depuis présenté en Algérie afin de faire lever le mandat d'arrêt international émis à son encontre. R.H.

AFFAIRE DE LA DILAPIDATION DE 630 MILLIARDS DE CENTIMES

Le pourvoi de Khomri examiné après les vacances

Le pourvoi en cassation introduit par le collectif de défense de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, sera examiné par la Cour suprême après la reprise des activités judiciaires, à l'issue des vacances.

Les magistrats de la haute juridiction devront se prononcer sur les moyens de forme soulevés par la défense, qui conteste plusieurs irrégularités procédurales relevées au cours du procès, notamment celles liées aux questions posées durant les débats. Pour rappel, la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, présidée par Mme Dahmani Naïma, avait condamné en juillet 2025 l'ex-ministre à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars et d'un mandat de dépôt à l'audience. La juridiction avait également ordonné la confiscation de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, ainsi que des comptes bancaires en dinars et en devises, appartenant à l'accusé ou à des membres de sa famille. Le procureur général avait, de son côté, ordonné l'exécution immédiate du jugement et le transfert de l'ancien ministre vers l'établissement pénitentiaire de Koléa. La cour d'appel avait par ailleurs confirmé la peine de cinq ans de prison ferme prononcée contre l'ex-directrice générale de la jeunesse et des sports, Benmagnoula Fadi Samia Noubia, reconnue coupable de dilapidation de deniers publics et de passation de marchés irréguliers. Les juges ont également confirmé les condamnations visant plusieurs anciens cadres du minist-



tère de la Jeunesse et des Sports ainsi que de l'ANEP, dont les ex-directeurs généraux Boucenna et Labtari et l'ex-directeur de l'Agence nationale des loisirs, Khemsi. Ces derniers ont été reconnus coupables de complicité dans la dilapidation de fonds publics liés à l'organisation de manifestations culturelles et de colonies de vacances. En revanche, 15 prévenus ont été relaxés pour insuffisance de preuves. La cour a ordonné la restitution de leurs passeports, la levée du

gel de leurs comptes bancaires et la fin des mesures de contrôle judiciaire. Lors des réquisitions, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme contre Abdelkader Khomri, estimant qu'il portait la responsabilité pénale des faits reprochés. Il avait également demandé la confiscation des biens et la saisie des avoirs des mis en cause en Algérie et à l'étranger. De leur côté, les avocats de la défense ont plaidé la prescription et la nullité de la procédure, soutenant que les

faits remontent à la période 1999-2004, lorsque l'accusé dirigeait l'ANEP. Ils ont également contesté le montant de l'enveloppe allouée au programme, affirmant que le gouvernement de l'époque avait autorisé un virement de 6 milliards de dinars pour son exécution. Enfin, la partie civile, représentée par l'avocat du ministère de la Jeunesse et des Sports, Me Boumaza Youcef, a réclamé le remboursement de 5,5 millions de dinars.

R.H.

MALVERSATION

Le procès d'Ali Aoun renvoyé au 7 juillet

Le procès en appel de l'ex-ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, initialement prévu devant la 10e chambre pénale de la cour d'Alger, a été renvoyé au 7 juillet prochain. La décision a été prise à la demande de la défense, qui a sollicité un délai supplémentaire afin de mieux préparer ses plaidoiries.

Le dossier, transféré récemment du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed vers la cour d'Alger, concerne une affaire de corruption et de gestion irrégulière de marchés publics. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, le 20 avril dernier, Ali Aoun à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars et d'un mandat de dépôt à l'audience. Il avait été reconnu coupable de détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés non réglementés, corruption et trafic d'influence dans le cadre de l'affaire dite « Imetal 2 ». Dans la même affaire, son fils, Bachir Aoun, avait été condamné à six ans de prison ferme et à



une amende de 200 000 dinars, pour avoir exploité l'influence de son père afin d'obtenir des projets jugés irréguliers et pour perception de pots-de-vin. Le tribunal avait également condamné l'homme d'affaires Abdelmaoula Abdenour, dit « Nounou Manita », à dix ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars, pour avoir bénéficié de marchés publics de manière illégale. La même peine a été prononcée contre l'investisseur Bougataia Samy. Plusieurs anciens cadres ont également été condamnés, dont Boulayoun Karim, ex-PDG du complexe d'El Hadjar, et Salhi Nourredine, ex-

PDG de l'entreprise nationale Fondal, à trois ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars. Deux autres prévenus, Cherfaoui Mohamed, opérateur économique, et Abdelhalim Kola, ex-dirigeant d'un club d'équitation, ont écopé chacun de cinq ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars pour des faits liés à la dilapidation de deniers publics. En revanche, le tribunal a prononcé cinq relaxes pour insuffisance de preuves, dont celle de Charaf Eddine Amara, ancien président de la FAF et ex-directeur général de la société Madar. L'enquête des services de sécurité a mis en évidence l'existence de contrats jugés irréguliers conclus entre plusieurs responsables d'entreprises et des filiales du groupe Imetal, acteur majeur du secteur métallurgique. L'homme d'affaires « Nounou Manita » aurait par ailleurs reconnu, lors de son interrogatoire, avoir versé une somme d'argent au fils de l'ex-ministre, dans le cadre de transactions suspectes. Le représentant du Trésor public s'est constitué partie civile dans cette affaire. R. H.

ÉTABLISSEMENTS DE JEUNESSE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Le ministère exige une ouverture permanente

Le ministère de la Jeunesse a adressé une instruction contraignante à l'ensemble des responsables du secteur, leur enjoignant de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir l'ouverture permanente et effective des établissements de jeunesse sur l'ensemble du territoire national durant la période estivale, sous peine de mesures administratives prises en cas de manquement, indique samedi un communiqué du ministère.

Cette instruction précise que «les établissements de jeunesse continueront d'accueillir les jeunes tout au long des vacances d'été, sans interruption, en assurant la continuité du service public tous les jours de la semaine, y compris en soirée, et en mettant à leur disposition des espaces sûrs et encadrés répondant à leurs attentes et à leurs besoins», précise la même source. Le document impose aussi «la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels, la présence permanente des cadres et des animateurs, ainsi que l'élaboration de programmes variés comprenant des activités scientifiques, culturelles, sportives, technologiques, artistiques et récréatives». L'instruction prévoit, en outre, de garantir «les meilleures conditions d'accueil, de veiller à la propreté des établissements et à la disponibilité de leurs équipements, tout en renforçant les partenariats avec les associations, les clubs et les bénévoles afin d'enrichir le programme estival». Afin de veiller au strict respect de cette instruction, le ministère a insisté sur «la nécessité d'assurer un suivi personnel et de terrain de sa mise en œuvre à travers des visites régulières des établissements», soulignant que «cette instruction revêt un caractère obligatoire et que son application fera l'objet d'évaluations sur le terrain au



moyen d'opérations d'inspection et de contrôles périodiques, sous peine de mesures administratives prises en cas de manquement ou de fermeture injustifiée des établissements». A cette occasion, le ministère a renouvelé son appel à l'ensemble des jeunes à «se rendre dans les établissements de jeunesse et à profiter des

programmes et activités proposés durant la saison estivale, afin d'occuper utilement leur temps libre et de renforcer le rôle de ces structures en tant qu'espaces de formation, de créativité et de promotion des valeurs citoyennes», conclut le communiqué. Le pays dispose d'un vaste réseau géré par le ministère de la Jeunesse et les Offices

des Établissements de Jeunes (ODEJ). Le pays compte plus de 2.000 établissements de jeunesse, incluant principalement les Maisons de jeunes et les auberges de jeunesse. Rien que récemment, plus de 600 de ces établissements (maisons de jeunes, complexes sportifs, salles polyvalentes) ont été réhabilités à travers le territoire pour moderniser les espaces d'accueil et de loisirs. Avec plus de 200 auberges de jeunesse, l'Algérie bénéficie d'un réseau de Youth hostelling parmi les plus importants au monde. Ces structures éducatives reçoivent des adhérents et bénéficiaires enfants, adolescents et jeunes dont l'âge varie de 6 à 39 ans.

La population cible avoisine 23 millions de jeunes. Ils dispensent des activités diverses aux populations juvéniles par le biais de l'animation culturelle, scientifique et sportive, de voyages et vacances jeunes, d'échanges dans le but de satisfaire les besoins exprimés par les jeunes en matière de loisirs et de gestion du temps libre. Ces infrastructures de jeunesse sont actuellement gérées par le ministère de la Jeunesse en collaboration parfois avec les partenaires associatifs qui apportent leurs compétences et savoir-faire pour le développement de certaines activités ou la réalisation de projets associatifs se rapportant au monde de la jeunesse.

ACCIDENTS DE LA ROUTE, NOYADES ET INCENDIES

14 morts et 720 blessés deux semaines

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 720 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 14 au 27 juin, dans plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile. Durant la même période, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Mascara sont intervenus suite à l'effondrement d'un mur lors des travaux de démolition à l'intérieur d'une habitation sise au lieu dit Karchal Abd Allah, commune Hachem, daïra El Hachem, ayant causé le décès d'une (1) personne. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 2.189 interventions ont été effectuées par la Protection civile, ayant permis de sauver de noyade 1.546 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 518 personnes et d'évacuer 124 autres vers les structures de santé, note le communiqué, déplorant, toutefois, la mort par noyade de 3 personnes au niveau des plages à travers les wilayas de Skikda, Ain Témouchent et Bejaïa. Le même bilan ajoute que trois (3) autres personnes sont décédées par noyade dans des réserves d'eau à Ain Defla, El Tarf et Mascara. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 13 incendies urbains, industriel et divers dans les wilayas d'Alger, Bordj Bou Arreridj, Oran, Annaba, Constantine, Ain Témouchent, Ain Defla, Tiaret, Sidi Bel Abbès et Médéa, ayant causé des brûlures à des personnes et des gênes respiratoire à d'autres. Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 145 incendies de couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

PROGRAMME D'ÉCHANGE

Des jeunes Tunisiens en Algérie

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a reçu une délégation de jeunes tunisiens, en visite en Algérie dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes, visant à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays, a indiqué hier, un communiqué du ministère. M. Hidaoui a reçu, samedi soir, au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), une délégation de jeunes tunisiens, en visite en Algérie dans le cadre «d'un programme d'échange de jeunes comprenant plusieurs activités et des visites de terrain et culturelles visant à

renforcer les liens de fraternité et de coopération, et à favoriser l'échange d'expertises entre les jeunes des deux pays, et s'étendant du 23 au 29 juin courant», précise la même source. Lors de cette rencontre, tenue en présence du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida et de cadres du secteur, le ministre a souligné, dans son allocution de bienvenue, «la profondeur des liens historiques unissant les deux peuples frères», rappelant «l'importance des programmes d'échange de jeunes dans la consolidation des liens de fraternité et le renforcement du dialogue et des contacts entre les jeunes des deux pays,

contribuant ainsi à ancrer les valeurs de coopération, de solidarité et d'ouverture». Dans ce cadre, il a fait observer que la diplomatie de la jeunesse est devenue «un pilier essentiel pour le raffermissement des relations entre les peuples et un espace favorisant l'entente mutuelle, le rapprochement culturel et l'échange d'expertises», assurant à cet effet que la jeunesse représente «une force active dans l'établissement de ponts de communication et la consolidation de partenariats fondés sur le respect mutuel, au mieux des intérêts communs, à même de renforcer des relations de fraternité entre l'Algérie et la Tunisie».

VISA POUR L'ESPAGNE

BLS annonce des retards

Face à l'allongement des délais de traitement des visas, le prestataire BLS International appelle les demandeurs à la prudence et à une organisation anticipée. Le centre chargé de la collecte des demandes de visa pour l'Espagne à Oran, BLS International, a publié une note importante pour les voyageurs algériens. Elle s'adresse aux demandeurs ayant déposé leur demande le 31 mai ou après cette date. Selon le prestataire, le traitement des demandes de visa pourrait prendre plus de temps que prévu, en raison des délais de traitement plus longs que d'habitude. Par ailleurs, BLS appelle les demandeurs à prendre en compte ce délai supplémentaire, notamment au moment de planifier leur voyage. L'alerte s'adresse aux demandeurs qui ont



prévu une date de départ proche, réserver un billet de voyage ou engagé des frais d'hébergement. Pour les candidats au voyage, les conséquences d'une attente prolongée sont concrètes : billets bloqués, réservations d'hôtel perdues ou rendez-vous manqués... Sans option de modification, le moindre contretemps peut vite chiffrer et gâcher le séjour. BLS International invite les voyageurs algériens à patienter et à attendre une communication ultérieure pour connaître l'issue de leur demande. En d'autres termes, les candidats habituels ne doivent pas considérer le délai habituel comme garanti tant qu'aucune réponse officielle n'a été émise. «Les demandeurs sont priés de bien vouloir tenir compte de ce qui précède lors de la planification de leur voyage et d'attendre une communication ultérieure concernant l'issue de leur demande», écrit encore le prestataire dans son communiqué.

IRAN-USA

Une crise aux multiples ramifications

Les États-Unis et l'Iran s'accusent mutuellement d'avoir rompu le cessez-le-feu, tandis que les menaces de Donald Trump et la multiplication des opérations militaires font craindre une nouvelle phase de confrontation au Moyen-Orient.

Le fragile cessez-le-feu conclu entre les États-Unis et l'Iran semble avoir volé en éclats après une nouvelle série de frappes américaines contre des installations iraniennes, suivies d'une riposte attribuée à Téhéran. Cette nouvelle flambée de tensions, présentée comme la plus grave depuis la signature de l'accord il y a deux semaines, ravive les inquiétudes d'une extension du conflit à l'ensemble de la région du Golfe.

Selon les autorités américaines, les frappes ont été lancées hier en réponse à la poursuite d'actions iraniennes contre la navigation commerciale dans le détroit d'Ormuz. Le Commandement central américain (CENTCOM) a indiqué que les opérations avaient ciblé des installations de surveillance militaire, des réseaux de communication, des systèmes de défense aérienne, des dépôts de drones ainsi que des infrastructures destinées à la pose de mines marines. Washington affirme que l'Iran avait eu l'occasion de respecter les termes du cessez-le-feu, mais qu'il avait choisi de ne pas s'y conformer.

De son côté, l'Iran est accusé d'avoir tenté de frapper des sites situés au Koweït et à Bahreïn quelques heures après une attaque contre un pétrolier dans le détroit d'Ormuz. Les deux capitales se rejettent désormais la responsabilité de la rupture de l'accord conclu pour mettre un terme à



quatre mois d'affrontements.

DONALD TRUMP HAUSSE LE TON

Le président américain Donald Trump a adopté un ton particulièrement ferme. Dans un message publié sur son réseau social Truth Social, il a affirmé que l'armée américaine avait visé des dépôts de missiles, des stocks de drones et des stations radar côtières iraniennes en réaction aux violations présumées du cessez-le-feu. Il a également averti que les États-Unis pour-

raient être contraints de «terminer la mission par des moyens militaires» si la situation continuait de se détériorer.

Le chef de la Maison-Blanche a en outre lancé une mise en garde d'une rare sévérité, estimant que si Washington décidait d'intensifier ses opérations, «la République islamique d'Iran n'existerait plus». Ces déclarations témoignent d'un durcissement de la position américaine et alimentent les craintes d'une confrontation directe de plus grande ampleur.

Cette nouvelle escalade intervient dans un contexte de forte instabilité au Moyen-Orient, où toute dégradation de la situation dans le détroit d'Ormuz est susceptible d'avoir des répercussions majeures sur le commerce maritime international et les marchés énergétiques. Près d'un cinquième du pétrole mondial transite par ce passage stratégique, faisant de chaque incident une source d'inquiétude pour les marchés et les grandes puissances. Une aggravation des hostilités pourrait provoquer une hausse des prix de l'énergie, perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales et accroître les risques sécuritaires pour les États riverains du Golfe.

LES EFFORTS DIPLOMATIQUES MIS À RUDE ÉPREUVE

Dans ce climat particulièrement tendu, les appels à la retenue se multiplient au sein de la communauté internationale. Plusieurs capitales redoutent qu'un enchaînement de représailles ne conduise à une confrontation régionale ouverte impliquant d'autres acteurs. Les prochaines heures seront déterminantes pour savoir si les canaux diplomatiques parviendront à contenir la crise ou si le Moyen-Orient s'engagera dans une nouvelle phase de confrontation militaire aux conséquences potentiellement imprévisibles pour la stabilité régionale et l'économie mondiale.

R.I/agences

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Un accord loin de faire l'unanimité

L'accord-cadre signé à Washington entre le Liban et l'entité sioniste ouvre une nouvelle phase politique qui s'annonce particulièrement délicate pour Beyrouth. Présenté par ses partisans comme une opportunité de consolider le cessez-le-feu, de renforcer les institutions étatiques et de replacer les décisions de guerre et de paix sous l'autorité exclusive de l'État, le texte suscite en parallèle une vive opposition du Hezbollah et de ses alliés, révélant les profondes divisions qui traversent la scène politique libanaise.

Alors que plusieurs formations politiques et personnalités indépendantes ont accueilli favorablement cet accord, estimant qu'il pourrait contribuer à mettre un terme à des années de confronta-

tion et à restaurer l'autorité de l'État, le Hezbollah considère au contraire qu'il constitue une remise en cause de la souveraineté nationale. Pour les partisans du texte, sa réussite dépendra toutefois de son application effective sur le terrain ainsi que de la capacité des différentes parties à respecter les engagements pris.

LE HEZBOLLAH DÉNONCE UN ACCORD «HUMILIANT»

Le mouvement chiite a rapidement affiché son rejet catégorique de l'accord. Son secrétaire général, Naïm Kasseem, l'a qualifié de «honte», de «capitulation» et d'accord «nul et non avenu», estimant qu'il porte atteinte à la souveraineté du Liban. Le Hezbollah rejette notamment toute disposition qui établirait un lien entre le

retrait des forces sionistes et son désarmement, considérant qu'une telle condition franchit «toutes les lignes rouges».

Le parti a également mis en garde contre toute tentative d'imposer cet accord par la force, évoquant le risque d'une guerre civile si certaines dispositions venaient à être appliquées sans consensus national. Cette prise de position traduit la volonté du mouvement de maintenir son rôle militaire, qu'il considère comme une composante essentielle de la stratégie de défense du pays.

NABIH BERRY S'INQUIÈTE D'UN RISQUE DE DIVISION

Dans le même temps, le président du Parlement, Nabih Berry, a exprimé de fortes réserves sur le contenu de l'accord. Selon des

sources proches du tandem chiite, le chef du Parlement n'aurait été ni consulté avant la signature du document ni officiellement informé de son contenu, qu'il aurait découvert par voie de presse.

Dans un communiqué ultérieur, Nabih Berry a lancé un appel à l'unité nationale, mettant en garde contre les risques de fracture interne, exhortant les différentes composantes politiques à éviter toute escalade susceptible d'alimenter les divisions confessionnelles et politiques.

UN TEST POUR L'ÉTAT LIBANAIS

Au-delà des réactions immédiates, cet accord constitue un véritable test pour les institutions libanaises. Sa mise en œuvre pourrait redéfinir les équilibres

entre l'État et les acteurs armés non étatiques, tout en influençant les rapports de force politiques internes. Dans un pays marqué par une profonde crise économique et institutionnelle, toute évolution touchant aux questions de souveraineté, de sécurité et de défense demeure particulièrement sensible.

Les prochaines semaines seront déterminantes pour mesurer la capacité des autorités libanaises à préserver la stabilité intérieure tout en appliquant les engagements pris sur la scène internationale. L'évolution des positions des différents acteurs politiques ainsi que les développements sur le terrain pourraient conditionner l'avenir de cet accord et, plus largement, celui de l'équilibre politique libanais.

SÉISME AU VENEZUELA

Le bilan continue de s'alourdir

Le Venezuela poursuit le difficile décompte des victimes après les deux puissants séismes qui ont frappé le pays le 24 juin. Selon le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez, le bilan s'est considérablement aggravé pour atteindre 1 430 morts et 3 238 blessés, alors que les opérations de recherche se poursuivent dans plusieurs régions sinistrées. Les Nations unies estiment par ailleurs que près de sept millions de personnes ont été affectées par la catastrophe, qui a également fait des dizaines de milliers de disparus. L'Organisation internationale pour les

migrations (OIM) évalue à 6,76 millions le nombre de personnes touchées, dont près de deux millions dans la seule capitale, Caracas. La Guaira, située au nord de la capitale, figure parmi les zones les plus durement frappées. Cette station balnéaire a vu au moins une centaine de bâtiments détruits ou gravement endommagés, laissant des milliers de familles sans logement.

Face à l'ampleur des destructions, la solidarité internationale s'organise. Le gouvernement vénézuélien a annoncé l'arrivée de plus de 1 600 secouristes étrangers à bord de 17 vols, tandis que dix autres pays

doivent rejoindre les opérations dans les prochaines heures. Quelque 14 000 militaires et policiers ont également été déployés afin de sécuriser les zones sinistrées, faciliter les secours et prévenir les risques sanitaires.

Malgré cette mobilisation, les habitants de La Guaira dénoncent le manque d'engins de déblaiement et la lenteur des interventions. Dans plusieurs quartiers, les familles continuent de fouiller les décombres à la recherche de leurs proches, parfois sans l'appui des équipes officielles. Les autorités ont également restreint l'accès à la région

afin de fluidifier la circulation des véhicules de secours.

La catastrophe continue par ailleurs de perturber les infrastructures essentielles. Si une partie de l'alimentation électrique a pu être rétablie, notamment à Caracas, de nombreuses localités demeurent privées de courant. Alors que les secours poursuivent leurs recherches, les organisations humanitaires redoutent une aggravation de la crise au cours des prochains jours et appellent à renforcer rapidement l'aide internationale en faveur des populations sinistrées.

FIN DE PHASE DE GROUPES EXPLOSIVE

Les 16^{es} de finale sont connus

L'Algérie, l'Autriche, la RD Congo ou encore la Croatie ont validé leur billet au terme de rencontres spectaculaires, marquées notamment par un match nul haletant entre Algériens et Autrichiens.

Les derniers qualifiés pour les 16es de finale de la Coupe du monde de football organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique sont désormais connus.

Tôt, hier matin, l'Autriche et l'Algérie sont parvenus à se qualifier en faisant match 3-3, au terme d'une fin de match complètement fou. Alors que le score était de 2-2, Riyad Mahrez a donné l'avantage aux Algériens dans les arrêts de jeu (90e+3). Les Autrichiens étaient à ce moment-là troisièmes du groupe J et éliminés. Mais Sasa Kalajdzic leur a finalement permis de se qualifier en marquant de la tête au bout du temps additionnel (90e+6). L'Iran, troisième de sa poule, fait les frais de ce match nul et est éliminé.

Toujours dans le groupe J, l'Argentine, déjà qualifiée, s'est facilement imposée face à la Jordanie 3-1 avec un nouveau but de Lionel Messi. Avec six buts au compteur en trois matches, la star de l'Albiceleste est le meilleur buteur de la compétition devant Erling Haaland, Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé et Vinicius Junior, qui ont marqué quatre fois.

La République démocratique du Congo (RDC) s'est aussi qualifiée en battant l'Ouzbékistan 3-1 dans le groupe K. Dans cette même poule, le Portugal a concédé le match 0-0 face à la Colombie et termine à la deuxième place, derrière son adversaire du



jour. Dans le groupe L, la Croatie a validé son ticket pour les 16es de finale en s'imposant 2-1 contre le Ghana. Les deux équipes sont qualifiées, tout comme l'Angleterre qui a remporté son dernier match de poules 2-0 face au Panama. Les 16es de finale ont débuté hier soir avec la rencontre Afrique du Sud-Canada.

Le tableau des 16es de finale

- Allemagne - Paraguay (29/06)
- Brésil - Japon (29/06)
- Pays-Bas - Maroc (30/06)
- France - Suède (30/06)
- Côte d'Ivoire - Norvège (30/06)

- Mexique - Équateur (01/07)
- Angleterre - RD Congo (01/07)
- Belgique - Sénégal (01/07)
- États-Unis - Bosnie-Herzégovine (02/07)
- Espagne - Autriche (02/07)
- Portugal - Croatie (03/07)
- Suisse - Algérie (03/07)

●FC BARCELONE TER STEGEN VERS L'AJAX

L'FC Barcelone et l'Ajax Amsterdam discutent d'un possible prêt de Marc-André ter Stegen lors du prochain mercato. Séduit par le projet néerlandais, le gardien allemand aurait donné son accord de principe. Mais les négociations bloquent encore sur le plan financier. Le Barça souhaite alléger un salaire estimé à 20 M€ annuels, tandis que l'Ajax ne pourrait en prendre en charge qu'une faible part, autour de 15%. Les deux clubs travaillent sur un montage avec bonus et clauses variables pour boucler l'opération.

●SERIE A L'AC MILAN S'OFFRE RAMOS



Goûtera-t-il au banc d'outlet de San Siro ? Après Casemiro avec l'Inter Miami, un autre joueur a négocié son avenir pendant cette Coupe du monde : il s'agit de Gonçalo Ramos. Cœur de banc au Paris Saint-Germain comme au Portugal pendant ce Mondial, l'avant-centre rejoindra l'AC Milan cet été. D'après The Athletic, l'ancien du Benfica Lisbonne a trouvé un accord pour rejoindre le club milanais. Entre deux entraînements avec Cristiano Ronaldo pendant la Coupe du monde, Gonçalo Ramos a passé sa visite médicale en Floride. Selon les informations de Sky Italia, la transaction devrait s'élever à 65 millions d'euros plus 5 de bonus, soit un record pour les Rossoneri.

●STARS, SURPRISES ET GROS RATÉS...

LES TOPS ET FLOPS DE LA PHASE DE GROUPES

La lumière n'a pas manqué sur les grandes figures du football mondial. En tête, Lionel Messi s'est encore illustré avec six buts, devenant un peu plus le meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde. Juste derrière, Kylian Mbappé poursuit sa montée en puissance avec quatre réalisations dans le tournoi.

Derrière ce duel à distance, Erling Haaland, Vinicius Júnior et Ousmane Dembélé confirment également leur statut, tous déjà décisifs à plusieurs reprises.

La grande sensation vient du Cap-Vert, qui réussit une première historique en sortant vaincu d'un groupe relevé. Une performance symbole d'un Mondial élargi qui laisse plus de place aux surprises.

Le Canada, l'Afrique du Sud et la RDC ont également marqué les esprits en validant leur billet pour les huitièmes, confirmant la montée

en puissance de nations longtemps considérées comme outsiders.

Les deux finalistes de 2022 ont répondu présents. L'France a affiché une grande maîtrise collective, tandis que l'Argentine s'appuie encore sur un Messi décisif pour imposer sa loi. Derrière les leaders, plusieurs grandes nations avancent sans convaincre totalement. La Belgique a alterné le bon et le moins bon, tandis que l'Angleterre et l'Espagne ont parfois manqué de rythme et d'inspiration.

Le Portugal, en particulier, reste en rodage malgré quelques éclairs, à l'image d'un collectif encore irrégulier.

Attendue comme une équipe montante, la Turquie de la génération Arda Güler a déçu. Malgré un effectif talentueux, la sélection quitte la compétition prématurément, laissant un goût d'inachevé.

L'Uruguay est la grande déception sud-américaine, incapable de décrocher la moindre victoire malgré ses cadres.

Même constat pour la Tunisie, seule nation africaine éliminée dès le premier tour dans un continent pourtant largement représenté en phase finale.

●L'AFRIQUE EN FORCE AVEC NEUF QUALIFIÉS

LE VRAI TEST COMMENCE

Fin de la phase de groupes aux premières heures de ce dimanche 28 juin.



Bilan solide pour le continent africain : avec les qualifications de la RDC et de l'Algérie, l'Afrique place neuf équipes sur dix engagées au départ en 16es de finale du Mondial qui a débuté, hier. Seule la Tunisie est éliminée dès le premier tour.

Neuf qualifiés à ce stade de la compétition, c'est un record en termes de volume de participation. Mais dans les faits, la qualification au second tour est devenue plus accessible avec l'élargissement du Mondial à 48 équipes. Le niveau du filtre s'est nettement abaissé, et des sélections peuvent passer avec trois points malgré une différence de buts négative. Pour autant, l'enjeu pour l'Afrique est désormais clair : ne plus se contenter de passer le premier tour, mais aller loin dans la compétition. Le journaliste et écrivain Guy Bertin Nsique le rappelle dans Le Sacre de l'Audace : l'Afrique à l'assaut du Mondial 2026 : « Il n'est plus question pour les équipes africaines de se limiter à une simple participation. »

Le passé confirme les ambitions du présent. En 1982, le Cameroun et l'Algérie sortaient vaincus mais éliminés dès le premier tour. Huit ans plus tard, le Cameroun devenait la première nation africaine en quarts de finale (Italie 1990). Plus récemment, au Qatar 2022, le continent a franchi un cap avec le Sénégal et le Maroc en huitièmes de finale. Le Maroc est même entré dans l'histoire en atteignant les demi-finales, une première pour l'Afrique. Le niveau d'exigence a changé : pour parler de véritable performance, il faudra désormais dépasser les huitièmes de finale et viser les quarts, voire plus. Le message est clair : l'Afrique n'est plus en phase d'apprentissage, elle est en phase de conquête. L'Afrique est le plus grand continent de football avec ses 54 équipes sélectionnées, mais elle a le plus faible pourcentage de sièges à la FIFA comparé au nombre d'équipes sélectionnées. Par contre, le continent a le plus fort pourcentage de qualifications pour le deuxième tour (90%).

DOUBLE PEINE POUR L'ESPAGNE

Nico Williams et Yéremi Pino blessés

Alors que l'Espagne a validé la première place de son groupe en s'imposant face à l'Uruguay (0-1) au terme d'un match rugueux, la Roja a également annoncé, à l'issue de la rencontre, les blessures de deux de ses joueurs, selon un communiqué de la Fédération espagnole. Luis de la Fuente devra composer



avec un véritable casse-tête sur les ailes en vue des 16es de finale. Déjà privé de Víctor Muñoz depuis le début de la compétition, le sélectionneur espagnol voit désormais Nico Williams et Yéremi Pino rejoindre l'infirmerie après le troisième match de poule. Mal retombé lors d'un duel, l'ailier de Crystal Palace souffre d'une entorse acromio-claviculaire. De son côté, Nico Williams, déjà diminué à son arrivée dans la compétition en raison d'une pubalgie, a été touché aux adducteurs après un choc.

La Fédération espagnole n'a pas encore communiqué de date de retour, mais précise que les blessures sont de « degré modéré », ce qui compromet leur présence pour les 16es de finale, sans exclure un retour plus tard dans la compétition si l'Espagne poursuit son parcours

MONDIAL
2026

ALGÉRIE-AUTRICHE (3-3)

Les Verts au rendez-vous des 16^{es}

Au prochain tour, les Verts affronteront la Suisse, vendredi 3 juillet à 4h00 du matin (heure algérienne), au stade BC Place de Vancouver au Canada.

Dans un match totalement débridé disputé à Kansas City, l'Équipe d'Algérie de football a validé son billet pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 en obtenant un match nul spectaculaire face à l'Équipe d'Autriche de football (3-3). Menés à plusieurs reprises, les hommes de Vladimir Petković ont fait preuve d'un fort caractère pour revenir dans la partie et décrocher le point nécessaire à leur qualification.

Dès l'entame, les deux équipes ont affiché leurs intentions offensives. Plus réalistes, les Autrichiens ont ouvert le score et forcé les Algériens à courir après le résultat. Les "Verts" ont toutefois réagi avant la pause grâce à une action collective bien construite, revenant à hauteur dans une ambiance électrique.

UN SECOND ACTE COMPLÈTEMENT FOU

Au retour des vestiaires, le scénario s'est emballé. L'Autriche a repris l'avantage, mais l'Algérie a immédiatement répondu, portée notamment par un Riyad Mahrez inspiré et une ligne offensive très active. Les deux équipes se sont ensuite rendu coup pour coup dans une seconde période riche en occasions et en rebondissements.

Alors que l'Autriche pensait tenir la qua-



lification, l'Algérie a arraché une troisième égalisation dans les derniers instants, scellant un nul précieux (3-3) synonyme de troisième place du groupe J derrière l'Argentine.

DES FRAGILITÉS DÉFENSIVES ENCORE VISIBLES

Au-delà de la qualification, la prestation algérienne met en lumière des fragilités défensives persistantes. Avec six buts

encaissés en trois matchs, la défense reste l'un des points à corriger avant les huitièmes de finale.

La gestion du poste de gardien interroge également. Après les prestations en demi-teinte de Luca Zidane, Oussama Benbot n'a pas pleinement rassuré, notamment sur les deux premiers buts autrichiens, malgré quelques interventions.

Avec cette troisième place arrachée au terme d'une phase de groupes disputée,

l'Algérie poursuit son aventure mondiale. Mais si la qualification est acquise, les prochains tours s'annoncent bien plus exigeants, notamment sur le plan défensif, où des ajustements rapides seront nécessaires pour espérer aller plus loin dans la compétition.

L'ARGENTINE TERMINE EN PATRON

L'Argentine a bouclé la phase de groupes de la Coupe du monde 2026 par une troisième victoire en autant de rencontres en s'imposant face à la Jordanie (3-1), dans la nuit de samedi à dimanche. Déjà assurée de terminer en tête du groupe J, l'Albiceleste, largement remaniée par Lionel Scaloni, a rapidement pris les commandes grâce à Giovanni Lo Celso avant que Lautaro Martínez ne double la mise sur penalty. La Jordanie a réduit l'écart en seconde période par Mousa Al-Taamari, mais Lionel Messi, entré en jeu en cours de match, a définitivement scellé le succès argentin d'un coup franc. Avec ce succès, les champions du monde terminent la phase de groupes avec un sans-faute et affronteront le Cap-Vert en seizièmes de finale, tandis que la Jordanie quitte la compétition sans avoir réussi à décrocher le moindre point.

Rafik G.

VLADIMIR PETKOVIC

« Nous avons atteint notre premier objectif »

Au terme du match spectaculaire face à l'Autriche (3-3), le sélectionneur national Vladimir Petković s'est dit satisfait de la prestation de ses joueurs et de la qualification pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

Le technicien a salué la réaction de son équipe dans

une rencontre riche en rebondissements : « Le match a été plein de rebondissements et nos joueurs sont à féliciter pour tous les efforts fournis. J'ai particulièrement apprécié leur réaction après les deux premiers buts, car ils ont réussi à revenir assez rapidement. Nous sommes heureux d'avoir

atteint notre premier objectif, qui consiste à passer en 16es de finale. À présent, on va savourer, avant de se remettre au travail pour préparer le prochain match.

Le hasard a voulu que notre futur adversaire soit la Suisse, une sélection que j'ai déjà dirigée par le passé.

Certes, l'effectif a changé depuis, mais j'ai ma petite idée et j'espère que cela nous sera utile. » L'Algérie se projette désormais vers son prochain défi face à la Suisse, dans un duel particulier pour son sélectionneur, ancien entraîneur de la sélection helvétique.

RYAD MAHREZ

« On doit être à la hauteur »

« C'est formidable, nous sommes très contents. C'est la deuxième fois dans notre histoire. Nous allons d'abord savourer cet exploit, car nous le méritons. Ensuite, nous nous remettrons au travail pour préparer les huitièmes de finale. Ce n'était pas facile. Nous sommes tombés sur une bonne équipe, mais l'essentiel était de passer au prochain tour. Je suis heureux d'avoir marqué deux buts, mais je tiens surtout à souligner le travail d'Aouar, qui a pratiquement tout fait. Ses passes étaient vraiment lumineuses. Pour la suite du parcours, il faudra de la personnalité et du caractère, car c'est un grand tournoi et nous devons être à la hauteur. »

MONDIAL-2026 U20
DE HANDBALL

L'Algérie dans le groupe III

La sélection U20 féminine de l'Algérie a été placée dans le groupe III de la Coupe du Président, avec l'Islande, les États-Unis et la Guinée.

Troisième du groupe E avec 2 points après une victoire contre la Guinée et deux défaites face à la Chine et au Danemark, les Algériennes entament cette phase avec un bonus et joueront les États-Unis puis l'Islande. Cette étape regroupe les équipes classées 17e à 32e du Mondial U20

féminin. Tennis / Circuit ITF CAT des U14 - 2e tournoi: Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour le Tour principal, tandis que les autres disputeront les matchs de classement. C'est la troisième participation de l'Algérie à un Mondial U20 féminin, après 2008 et 2024.

CYCLISME

Madar Pro Team domine le championnat national

Le Championnat national de cyclisme, disputé à El Kantara (Biskra), s'est terminé sur la nette domination du club Madar Pro Team, qui a réalisé un triplé lors de la dernière étape de la course en ligne (160 km). Hamza Amari a remporté l'étape devant Anes Riahi et Hamza Yassine, tous trois du même

club. Chez les U23, Anes Riahi décroche le titre national, suivi de Mohamed Amine Hamzaoui et Achraf Ferhat (MC Alger).

Malgré la chaleur et le vent, la course a été très disputée sur le parcours reliant le nord de Biskra à El Kantara.

MUAY THAÏ

L'Algérie 5^e mondiale

La sélection algérienne de muay thaï a réalisé une performance remarquable au Championnat du monde 2026, disputé à Kuala Lumpur (Malaisie), en terminant à la 5e place mondiale parmi 114 pays engagés.

Les Algériens ont décroché un total de huit médailles : 3 en or, 3 en argent et 2 en bronze, confir-

mant la progression de la discipline en Algérie. Le bilan inclut également plusieurs classements honorables, dont trois cinquièmes places et deux neuvièmes places.

La compétition a été marquée par le sacre de l'Algérienne Fadwa Kerlouf, élue meilleure combattante féminine du tour-

noi.

Selon la Fédération algérienne de full-contact, ce résultat est le fruit d'un travail continu des staffs techniques et des clubs, ainsi que de l'engagement des athlètes.

L'Algérie avait engagé 12 compétiteurs (7 hommes et 5 femmes) dans ce Mondial.

PRÉPARATION AUX JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

Les lutteurs en stage au Kirghizistan

La sélection algérienne de lutte (seniors dames et messieurs) effectue un stage de préparation au Kirghizistan, dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2026. Ce regroupement,

qui réunit les équipes de lutte libre, gréco-romaine et féminine, se poursuivra jusqu'au 31 juillet 2026.

Au programme, un entraînement intensif physique, tech-

nique et mental, ainsi que des oppositions avec des écoles de lutte de haut niveau afin de gagner en expérience avant les prochaines compétitions internationales.

HOUSSAM AOUAR

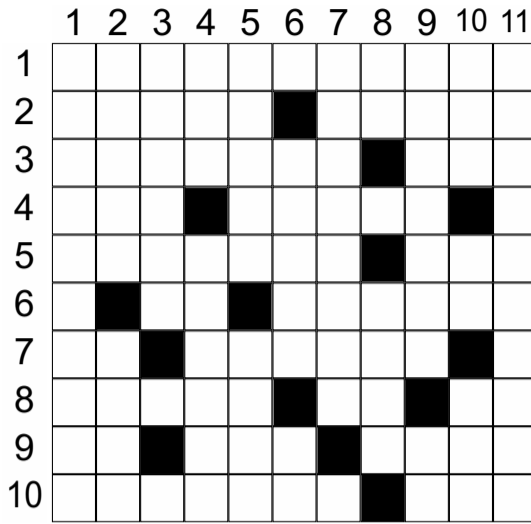
« Une qualification méritée pour le peuple »

« On est très fiers de ce qu'on vient d'accomplir, surtout pour le peuple, qui attendait avec impatience cette qualification. Le match a été très difficile, contre une bonne équipe d'Autriche. Nous avons subi beaucoup de pression, tout au long de la rencontre, surtout qu'il y a eu de nombreux rebondissements. Mais Dieu merci, la qualification était au bout pour récompenser nos efforts.

Je pense qu'on a atteint notre objectif tout en donnant une bonne image. À présent, il faut bien récupérer, pour être au rendez-vous contre la Suisse. On a beaucoup de respect pour cette équipe, qui a terminé première de son groupe. Ce n'est pas un hasard.

Mais on va y aller à fond, avec l'objectif de créer un autre exploit. »

Mots Croisés



Horizontalement

1- Chaleureux. 2- Sombre - Dû à un blanc manteau. 3- Vin aigre - Terme de photo. 4- Des siècles - Panier à primeurs. 5- Déesse de la vengeance - Noeud. 6- Révolution - Cause un jaunissement. 7- Conjonction - Toujours bonne à dire. 8- Boîtes à voix - Issu - Cube. 9- Possessif - Artère - Tendue par politesse. 10- Il porte des pièces héraldiques - Petit à l'Opéra.

Verticalement

1- Esprit inventif. 2- Ivre - Peur de star. 3- Grand écran. 4- Unité de travail - Celui du décors réservé des surprises. 5- Récents - Dieu - Gaulois. 6- Vider la pièce - Points opposés. 7- Grêle en partie. 8- Paresseux - En outre. 9- Héros de notre enfance - Pour un prince. 10- Tout va bien - Avant nous - Fait avancer le cheval. 11- Douleur intermittente.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Phénomène
Phénomène
Phénomène
Fénomène

Stratégie
Strategie
Stratégie
Stratagie

Développement
Développement
Développement
Developpement

Concrétisation
Cancrétisation
Concréttisation
Concrétisassion

Les mots fléchés

CHOSES À NETTOYER VÉGÉTAL FLUVIATILE	CONDENSÉ DE FRUIT LAVES	ONÉREUX NOM D'EMPRUNT	LA PEINTURE EN EST UN MESSAGER DE DIEU	HAREM	PREMIÈRE PERSONNE ONCLE SAM (INVERSÉ)	CAMPUS À BAB-EZZOUAR
ÉPROUVERA UN PARADIS TERRESTRE (INITIALES)	DÉSERT DE SABLE QUELQU'UN	DIMINUTIF D'ÉLOIGNER LAPERA	COUPA LA BARBE LARGEUR D'ÉTOFFE	OISEAU COUREUR HUMOUR AMER	PETITS TOITS	
DE MÊME NI BRUN NI ROUX			ÔTÉ MORTELS		RAYONS INVISIBLES DIFFUSÉES SUR LES ONDES	
SYMBOLE DU LITHIUM OISEAUX VOLEURS	MOT DE SOULAGEMENT HABILE	PETITS CARNETS ÉCLAT RIRE	ARTICLE MASCULIN	LIEU DE BAIGNADE CREUX DES MAINS		
AMATEUR D'ART MÉTAL PRÉCIEUX			POINT CARDINAL RAPACES DIURNES	IL PÉTILLE EN ITALIE ENTENDUES		
E GREC EN USAGE	S'ESCLAF-FERA TAQUINÉE	PORTES-PHOTOS COUPE LA CIME	RÉSIDU DE COMBUSTION PAS SOI		CRIE COMME UN CHIEN	PAS UN PROFESSIONNEL
COUVERTES DE FLOCONS	PALPA JEU FOLÂTRES		MOT DE PASSE CONVENABLE			ÉLOIGNE
PLANTES APAISERA				BATEAU À FOND PLAT EN BOURGOGNE		
				I GREG POLISSON		
				LE VANNIER LE TRESSE BERNÉ		
ARTICLE DE GOLF PAS NEUF		PREMIÈRES PAGES			POSSÉDA	
		PLACÉS			APRÈS DO	

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Une mousseline de coton très légère.

ACTINIUM	ENFÛTAGE	PRAXIE
ALTO	EXORCISME	PROTOCOLE
AMPHITRITE	FUMAISON	RADIUM
ANAGRAMME	GERME	ROMAIN
ANONYME	GOURDIN	SÉRÉNADE
ANTIPODE	HADJAR	SIAMOISE
BAGATELLE	HOMICIDE	SINAÏ
BOOM	IDIOTIE	SKIPPER
BORÉALE	INSULINE	TALON
CHAT	JARDIN	TANDEM
CIGOGNE	LETRINE	TENDANCE
CITOYEN	LEVAIN	TOUCAN
CONCERTO	MÉTRO	URNE
CORBEILLE	NÉPHRITE	VANILLE
CORTEX	NOCES	VAUDOY
CYCLAMEN	OCTAÈDRE	VERROU
DÉSERT	PALOURDE	VIPÈRE
DINAR	PÉLICAN	WAGONNET
DINDON	PIC-VERT	ZIBELINE
EL-OUED	PITTORESQUE	

T	R	E	S	E	D	I	C	I	M	O	H	E	C	N	A	D	N	E	T
V	B	A	G	A	T	E	L	L	E	E	L	L	I	E	B	R	O	C	A
A	A	W	O	T	T	V	X	R	N	S	M	R	T	T	G	O	S	F	M
N	N	G	A	A	E	I	E	E	E	O	O	O	O	I	O	U	P		
I	A	T	H	G	T	N	P	P	T	R	U	R	U	M	A	I	N	M	H
L	G	C	R	R	O	H	D	R	E	C	D	R	E	M	A	E	D	A	I
L	R	P	O	E	R	N	O	E	A	R	D	E	O	N	Y	I	N	I	T
E	A	C	R	I	V	D	N	N	M	I	E	I	A	O	A	O	N	S	R
A	M	T	T	A	I	C	L	E	N	A	S	R	T	T	N	D	S	O	I
N	M	E	A	N	X	E	I	M	T	E	R	I	A	Y	C	E	E	N	T
T	E	C	A	L	V	I	U	P	O	E	C	E	M	D	C	O	I	E	E
I	E	R	Y	A	O	I	E	T	B	P	N	E	P	O	I	D	N	N	E
P	N	D	I	C	N	N	R	U	E	O	N	I	N	P	R	U	U	I	N
O	F	N	E	I	L	E	I	L	O	G	R	E	L	A	I	O	M	L	I
D	U	N	T	U	C	A	I	A	O	D	W	E	J	E	R	K	A	U	R
E	T	C	O	N	O	C	M	G	N	T	U	D	A	R	B	L	S	S	T
M	A	E	O	D	A	L	I	E	O	I	A	A	E	L	T	I	O	N	T
R	G	C	N	N	N	C	E	N	N	H	S	V	V	O	E	I	Z	I	E
E	E	X	O	R	C	I	S	M	E	E	L	O	C	O	T	O	R	P	L
G	P	A	L	O	U	R	D	E	P	I	T	T	O	R	E	S	Q	U	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
 PORE - ECHARPES - MURMURE - SAXO - SIGNALERA - SEP - CIEL - A - BUS - R - KIR - IN - MUNIRA - LANGAGES - FAN - DE - INTERIM - GO - BLETS - FACES - SPA - SETS - IRA - RUT - RETENU - C - CEDER - SOUTENU - VETIR - P - ELIT - TELAVIV - EN - GI - NA - AMERTUME - CUILLEREE - URE - ERIE - TANNAIT - ASES - CULDESAC

VERTICALEMENT
 DOMICILE - PREVENUES - RUGIRA - BAUDLAIRE - TERNE - NIL - TETA - LIS - MALIGNES - RIVALE - SEUL - NATTER - RIME - CREA - GESTES - VERTU - CHER - MER - STOP - REAL - ABUSIF - EU - ETEND - RS - UN - MAINTENU - NE - PASSIF - CRUEL - MUAS - VEXE - RAGEA - NIGERIA - SOPRANOS - CUTI - ETC.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
 1- JACASSEMENT. 2- OLIVE - SALAI. 3- SELECT - SOIN. 4- ES - OASIS. 5- PEUTETRE - SA. 6- HUTINET - CAS. 7- IRES - MITONS. 8- SOUCI. 9- MOUCHETURES. 10- ESSEULEE - SE.

VERTICALEMENT
 1- JOSEPHISME. 2- ALESEUR - OS. 3- CILK - UTERUS. 4- AVERTIS - CE. 5- SEC - EN - CHU. 6- TOTEM - EL. 7- ES - ARTISTE. 8- MASSE - TOUE. 9- ELOI - COUR. 10- NAISSANCES. 11- TIN - ASSISE.

4x4 Quadruple - Jugeote Klaxonner - Balance

BIFFE-TOUT : CRÈMES



Page réalisée
par Souïki Sidali



10/10 GTA 6 EXPLOSE

Attendu pour le 19 novembre 2026, GTA 6 s'annonce déjà comme un phénomène mondial. Selon les estimations, le jeu pourrait enregistrer jusqu'à 45 millions de précommandes avant même sa sortie. Après plus de dix ans d'attente, Rockstar prépare un lancement historique : les deux bandes-annonces ont déjà dépassé les 450 millions de vues, tandis que le développement du jeu aurait coûté entre 1 et 2 milliards de dollars, un record. Vendu 79,99 € en édition standard, GTA 6 pourrait battre tous les records de ventes dès son arrivée sur le marché. Les fans se disent impatients et estiment que GTA 6 a tout pour devenir le plus grand lancement de l'histoire du jeu vidéo, malgré un prix jugé élevé par certains.

9/10 MONDIAL SABRI BOUKADOUM VANTE LES DZ



Présent au stade avant le coup d'envoi d'Algérie-Autriche, l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum, a déclaré avoir assisté à tous les matchs des Verts durant le Mondial pour les soutenir, estimant que c'est un devoir pour tous les Algériens, surtout ceux de la diaspora. Il a salué la mobilisation exceptionnelle des supporters, dont certains ont parcouru de très longues distances en bus depuis plusieurs États américains. Selon lui, leur comportement exemplaire a donné une image très positive de l'Algérie, impressionné les Américains et séduit beaucoup d'entre eux par l'ambiance, les chants et la ferveur. Il a ajouté que le drapeau a réuni des Algériens absents du pays depuis plus de 40 ans. Il a enfin démenti les rumeurs de plaintes sur le comportement des supporters, précisant que deux maires de Kansas City ont salué l'attitude des fans. Ses déclarations ont dépassé 551k vues.

8/10 PORTES FRACTURÉES POUR DES CLICS

Le «Door Kicking Challenge» sur TikTok, inquiète les policiers de certaines régions nord-américaines. Des adolescents se filment en train de frapper violemment dans les portes de parfaits inconnus avant de fuir. Ce jeu «stupide», visant à générer des vues, a déjà causé des milliers de dollars de dégâts matériels. Au-delà des serrures brisées, les autorités craignent des drames humanitaires : panique chez les séniors et enfants, et risques de ripostes armées de la part de propriétaires terrifiés. Avec plus de 25k vues, les internautes dénoncent une stupidité criminelle qui mérite des punitions pour les jeunes et des amendes aux parents.



7/10

LE «PITVERTISING» DE REXONA

Rexona innove à la Coupe du Monde 2026 avec le «Pitvertising», plaçant son logo sous les aisselles des quatrièmes arbitres pour contourner l'interdiction de sponsoring sur les maillots lors des changements. Ce procédé contextuel garantit une visibilité maximale grâce à un partenariat officiel avec la FIFA. Avec plus de 16k vues, les internautes sont partagés entre l'admiration du coup marketing et la critique de l'excès de publicité.

6/10 ANN BLYTH DÉCÉDÉE



L'actrice américaine Ann Blyth est morte le 24 juin à l'âge de 98 ans de causes naturelles. Révélée très jeune, elle s'était fait connaître pour son rôle dans Le Roman de Mildred Pierce (1945), où elle incarnait la fille de Joan Crawford. Sa performance lui avait valu une nomination aux Oscars en 1946, à seulement 17 ans. Sa carrière s'est ensuite orientée vers des films musicaux et dramatiques, avec des titres comme Monsieur Peabody et la Sirène et Le monde lui appartient. Avec près de 7k vues, les internautes saluent la disparition d'une actrice marquante du cinéma classique hollywoodien et rendent hommage à sa longue carrière.

5/10 COLLABORATION INÉDITE



Le chanteur belge Stromae apparaîtra sur le prochain album de Madonna. Les deux artistes interpréteront ensemble le morceau «My Sins Are My Savior», dont la sortie est prévue le 3 juillet. Madonna aurait confié être une grande admiratrice de la voix et de l'univers artistique de Stromae, une admiration qui a donné naissance à une collaboration aussi inattendue que prestigieuse. Avec plus de 2 700 réactions, les fans se disent impatients de découvrir ce duo inédit, qu'ils considèrent déjà comme l'un des événements musicaux les plus attendus de l'année.



4/10 KB9 CRITIQUÉ

La Ligue des Animaux a critiqué Karim Benzema après la diffusion de photos le montrant avec un bébé tigre et un lion blanc. L'association estime que ce type d'images banalise l'utilisation d'animaux sauvages comme accessoires de divertissement sur les réseaux sociaux. Elle rappelle que, suivi par des dizaines de millions de personnes, le footballeur a une responsabilité en raison de son influence. Elle espère qu'il mettra désormais sa notoriété au service de la protection de la faune plutôt que de participer à ce type de mises en scène. Karim Benzema n'a, pour l'instant, pas réagi à ces critiques. Avec près de 400 réactions partagées : certains soutiennent les critiques de l'association, tandis que d'autres jugent la polémique excessive et estiment que ces photos ne prouvent aucun mauvais traitement envers les animaux.

3/10 IMANE KHELIF AGACE TOUJOURS

La région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté un nouveau règlement qui empêche de fait qu'une salle de sport d'un lycée de Meyzieu, près de Lyon, porte le nom de la championne olympique algérienne Imane Khelif. Initialement prévue en mai, l'inauguration avait été bloquée par le vice-président régional Philippe Meunier. Désormais, les établissements devront privilégier des personnalités françaises, consensuelles, souvent décédées ou ayant un lien fort avec la région, excluant ainsi la boxeuse algérienne. Avec près de 200 réactions, de nombreux internautes dénoncent une décision jugée discriminatoire et politique. Ils estiment qu'Imane Khelif mérite d'être honorée pour son parcours sportif exceptionnel et voient dans ce règlement une mesure ciblée, contraire aux valeurs de diversité, d'inclusion et de reconnaissance du mérite.

2/10 VISA REFUSÉ POUR BOUBAKR MAATALLAH

Alors qu'il devait se produire le 27 juin au Tropisme de Montpellier dans le cadre du Festival Al-Andalus, l'artiste algérien Boubakr Maatallah, porteur du projet Gasba Électrique, n'a pas pu assurer son spectacle, son visa Schengen n'ayant pas été délivré à temps. Les organisateurs assurent que la demande avait été déposée dans les délais et soutenue par l'Institut Français. Ils dénoncent des procédures administratives qui entravent la mobilité des artistes, tandis que les demandeurs de visa en Algérie continuent de subir de longs délais et des difficultés à obtenir un simple rendez-vous. Avec des dizaines de réactions, des internautes dénoncent une situation injuste qui pénalise les artistes algériens et appellent à simplifier les procédures de visa pour favoriser les échanges culturels.

1/10 JOYEUX ANNIVERSAIRE À NAIMA DZIRIA

Naïma Dziria, l'une des plus grandes voix de la musique chaâbi et hawzi, a bénéficié d'une publication sur les réseaux à l'occasion de ses 58 ans. Avec son timbre unique et son élégance intemporelle, l'artiste continue d'illuminer le patrimoine culturel. Sa passion et sa générosité sur scène inspirent des générations d'artistes. Avec plus de 150 émojis, les internautes lui souhaitent une année pleine de santé, de bonheur et de créativité.



SERVICES DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

LA NUMÉRISATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

La modernisation de l'administration publique poursuit son évolution avec un nouvel élan donné à la transformation numérique des services du médiateur de la République.

Réuni hier avec les cadres centraux de l'institution, le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a passé en revue l'état d'avancement du programme de numérisation ainsi que les mécanismes destinés à améliorer la prise en charge des préoccupations des citoyens. Cette rencontre de coordination s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'institution, dont l'un des principaux axes repose sur la digitalisation des services et le renforcement des dispositifs de réception, de traitement et de suivi des doléances. L'objectif affiché est de rapprocher davantage l'administration du citoyen tout en améliorant la qualité des prestations offertes. À cette occasion, Mohamed Hattab a souligné que la numérisation constitue désormais un choix stratégique permettant de consolider les principes de transparence, d'efficacité et de célérité dans le traitement des requêtes. Selon lui, cette transformation contribue directement à l'amélioration du service public et s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui placent le



citoyen au cœur de l'action publique. Le responsable a également insisté sur l'importance de poursuivre le développement du système numérique de l'institution afin de mettre à la disposition des citoyens des mécanismes plus performants pour déposer, suivre et consulter l'évolution de leurs doléances, requêtes

ou propositions. Une telle démarche devrait permettre de réduire les délais de traitement et de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions publiques. Les travaux de la réunion ont également porté sur le suivi du registre de doléances au niveau des différents services publics. Dans ce contexte, le média-

teur de la République a appelé à intensifier les sorties de terrain des délégués locaux afin de vérifier l'application des procédures en vigueur et d'assurer un meilleur accompagnement des administrations concernées. Mohamed Hattab a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'unifier le modèle du registre de doléances à l'échelle nationale. Cette harmonisation vise à garantir une meilleure lisibilité du document et à faciliter son utilisation par les citoyens, tout en assurant une gestion plus homogène des réclamations à travers l'ensemble du territoire. Au terme de cette réunion, les participants ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la mise en œuvre du programme de modernisation de l'institution et à renforcer la coordination entre les structures centrales et locales. Cette dynamique doit permettre d'améliorer les performances du médiateur de la République et de développer des mécanismes d'action plus efficaces, au service des citoyens, dans le respect des principes d'une administration moderne fondée sur la transparence, la numérisation et l'efficacité.

R. N.

RÉALISATION DE PROJETS STRATÉGIQUES FERROVIAIRES Djellaoui ordonne d'accélérer la cadence

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a ordonné, hier, à Alger, d'accélérer la cadence de réalisation de plusieurs projets ferroviaires stratégiques, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants, et en respectant les délais contractuels et les normes de qualité, et ce, lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux et des études relatifs à ces projets. Consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet de la ligne minière Est reliant Annaba, Souk Ahras, Tébessa, Djebel El Onk et Bled El Hadba sur une distance de 422 km, la réunion a permis l'examen de l'état d'avancement des travaux dans les différents tronçons, et l'évaluation du respect du calendrier de réalisation, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée en présence des



cadres de l'administration centrale du ministère, du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Aneserif) et de ses cadres, des présidents-directeurs généraux et des directeurs généraux de plusieurs entreprises publiques opérant dans la réalisation des infrastructures ferroviaires, ainsi que des bureaux d'études et de suivi. Plus

ieurs présentations techniques ont été données sur l'état d'avancement des travaux et des études des projets stratégiques inscrits à l'ordre du jour, avant l'émission d'une série d'orientations visant à accélérer la cadence de réalisation et à renforcer la coordination entre les différents intervenants. Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour mobiliser des moyens humains et maté-

riels supplémentaires, renforcer la coordination entre les différents intervenants, accélérer le rythme des travaux et programmer, dans les prochains jours, une visite de terrain au projet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation. Djellaoui a également suivi un exposé sur le projet de raccordement de la gare de Toumiat à la ligne ferroviaire reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, et sur le projet de réalisation d'une boucle dédiée au chargement et au déchargement du minerai de fer dans la région. La réunion a également porté sur l'état d'avancement des études et des préparatifs relatifs au projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. A cet effet, les études relatifs au tronçon de Ouargla-El Meniaa ont été passées en revue, outre les préparatifs liés au lancement des projets Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa et El Meniaa-In Salah-Tamanrasset.

HYDROCARBURES

L'Algérie et le Niger renforcent leur coopération

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, hier, par visioconférence, avec le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, en présence de cadres des secteurs de l'énergie des deux pays. Cette réunion a permis, selon un communiqué du ministère, «de faire le point sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que d'examiner les moyens de la renforcer au service des intérêts communs des deux pays frères». Les deux ministres ont également «passé en revue l'évolution des activités du groupe Sonatrach au Niger, notamment sur le champ pétrolier du bloc Kafra, à la suite de la signature du mémorandum d'entente algéro-nigérien dans le domaine des hydrocarbures», précise la même source. Cet accord avait été conclu le 24 mars 2026, en marge de la deuxième session de la Grande Com-

mission mixte algéro-nigérienne de coopération, tenue à Niamey les 23 et 24 mars 2026, sous la coprésidence du Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, et de son homologue nigérien, Ali Mahmane Lamine Zeine. Au cours des échanges, les deux parties «ont évalué l'état d'avancement des travaux d'aménagement et d'exploration du bloc Kafra, ainsi que le niveau de coordination entre Sonatrach, à travers sa filiale Sipex (Sonatrach International Petroleum Exploration and Production), et la Société nationale nigérienne des produits pétroliers (Sonidep). Elles ont insisté sur «l'importance d'associer les entreprises nigériennes aux projets énergétiques afin de promouvoir le contenu local et de soutenir le développement économique du Niger», souligne le communiqué. Les discussions ont également porté sur «le renforcement de la coopération en matière de formation, de

transfert de technologies et d'échange d'expertises», ajoute la même source, précisant que «les deux ministres ont convenu de développer des programmes de formation au profit des cadres et techniciens, tout en encourageant les partenariats entre les entreprises nationales des deux pays, notamment Sonatrach, Soniped et Naftal, dans les domaines du transport, du stockage, de la distribution et de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en produits pétroliers». À l'issue de la rencontre, les deux ministres «ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures et de concrétiser les projets convenus, dans l'objectif de soutenir le développement économique et de promouvoir l'intégration énergétique entre l'Algérie et le Niger», conclut le communiqué.

R. N.

ALLOCATION DE SCOLARITÉ

Le versement débute demain

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé que le versement de l'allocation spéciale de scolarité, fixée à 5.000 DA, débutera à partir de demain 30 juin 2026 sur les comptes courants postaux (CCP) des bénéficiaires. Dans un communiqué, le ministère précise que cette opération intervient en application des instructions de la ministre, Soraya Mouloudji, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et sociale. L'objectif est de permettre aux familles concernées de percevoir cette aide dans les meilleurs délais afin de faire face aux dépenses liées à la rentrée des classes. Le département ministériel rappelle que cette allocation est accordée aux parents et tuteurs remplissant les conditions d'éligibilité prévues par le décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025. Il souligne que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de l'État et de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les dispositifs d'aide au profit des citoyens et à garantir l'accès effectif aux prestations sociales. Le ministère indique également que les services de l'Agence de développement social (ADS), au niveau des communes, seront chargés de recevoir et d'examiner les recours et réclamations liés à cette allocation. Ils assureront le traitement des dossiers conformément aux dispositions réglementaires et informeront les personnes concernées des suites réservées à leurs demandes.